

Nouvelle série - N° 162

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Année 2021

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
Nîmes
2022

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2021

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Marie-Françoise LECAILLON, Préfète du Gard

Président : Michel BELIN

Vice-président : Anne HENAULT

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Charles PUECH

Trésorier adjoint : Alain PENCHINAT

Bibliothécaire : Didier TRAVIER

Archiviste : Frédéric ABAUZIT

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

TABLE DES MATIÈRES

Editorial du président Michel BELIN	13
Enregistrement des visioconférences, Alain AVENTURIER, secrétaire perpétuel	15
Vendredi 28 mai. Nicolas CADENE, membre résidant. <i>Laïcité. Quelle définition et quels enjeux</i>	17
Vendredi 18 juin. Jean-Michel FAIDIT, membre correspondant. <i>Le Cosmographe d'Ouvière</i>	27
Vendredi 2 juillet. Antoine BRUGUEROLLE, membre résidant. <i>Promenade architecturale et urbaine sur l'avenue Jean Jaurès</i>	35
Vendredi 24 septembre. Jean-Marie MERCIER, membre correspondant. <i>La famille Rabaut et la franc-maçonnerie</i>	43
Vendredi 8 octobre. Micheline POUJOLAT, membre résidant. <i>Quand Thérèse d'Avila écrivait à «sa dame et amie» Doña Luisa de la Cerda</i>	51
Vendredi 22 octobre. Pierre CHILLET-PIJAC, membre correspondant. <i>Le cas Karl Kapp. Le mal pour le bien</i>	59
Vendredi 5 novembre. Michèle PALLIER, membre résident. <i>Édith de Gasparin (1875-1967) ou la fin d'une dynastie.</i>	69
Vendredi 16 novembre. Séance administrative	75

Vendredi 26 novembre. Jean-Pierre ROUANET DE LAVIT,
membre correspondant.

La balade irlandaise de Joseph Lavit huguenot millavois..... 81

Vendredi 3 décembre. Réception de Michel DESPLAN en qualité de
membre résidant au fauteuil de **Christiane LASSALLE** 87

Vendredi 17 décembre. Réception de Marc FIROUD en qualité de
membre non résidant au fauteuil de **Bartolomé BENNASSAR**..... 109

FAITS ACADÉMIQUES

- Don de Christian Feller, membre correspondant. Fonds de documents et ouvrages de Jean-Jacques Brousseau 7
- Michel Desplan, avocat général à la Cour de cassation vient d'être promu officier de la Légion d'honneur 7
- Mercredi 17 mars. Décès de Suzy Chalavet, épouse de notre confrère Robert Chalavet, membre honoraire 8
- Vendredi 19 mars. Décès de Noëlle Pradel, épouse de notre confrère Yvon Pradel, membre honoraire 8
- Mardi 22 mars. Décès de notre confrère Pascal Gouget, membre honoraire 8
- Mercredi 14 avril. Décès de notre confrère Bernard Fontaine, membre résidant 8
- Vendredi 28 mai. Théa PICQUET est élue membre non résidant au fauteuil de Robert CHALAVET, membre honoraire. 19
- Vendredi 28 mai. Xavier GUTHERZ est élu membre non résidant au fauteuil de Robert SAUZET, membre honoraire. 19
- A l'occasion de son centième anniversaire, Georges Pincemaille, membre correspondant, a reçu le diplôme de l'Ordre national du Mérite en sa qualité d'Officier de cet ordre. 44
- William Galligani, membre correspondant reçoit les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite 44

Invitation par Didier Travier, à l'inauguration de l'exposition « Louis-Nathaniel Rossel, un Nîmois dans la Commune ».....	52
Décès de Christiane Lassalle, membre honoraire.....	59
Charles Puech, membre résidant, démissionne de sa fonction de trésorier	69
Elections :	
Président pour l'année 2022 : Bernard Cavalier.	
Vice-Présidente pour l'année 2022 : Anne Henault	
Nouveau trésorier : Michel Belin.....	77
Christian Feller, membre correspondant, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.....	82
Installation de Michel Desplan en qualité de membre résidant au fauteuil de Christiane Lassalle	87
Installation de Marc Firoud en qualité de membre non résidant au fauteuil de Bartolomé Bennassar.....	109

Les faits académiques

Janvier – avril 2021

Vendredi 8 janvier. Projet de don de Christian Feller, membre correspondant. Fonds de documents et ouvrages de Jean-Jacques Brousson. (Lettre page 8)

Vendredi 8 janvier. M. Michel Desplan, avocat général à la Cour de cassation vient d'être promu officier de la Légion d'honneur. Nous l'avons félicité chaleureusement. Rappelons que M. Michel Desplan a été élu le 8 novembre 2019 académicien résidant au fauteuil de Christiane Lassalle devenue membre honoraire. L'installation de notre confrère sera réalisée au cours de cette année.

Vendredi 29 janvier. Le site web de l'Académie s'enrichit d'un nouvel onglet dédié aux aspects du Patrimoine.

Vendredi 17 février. M. Didier Lauga va quitter son poste de préfet du Gard pour une ultime mission en 2021 au service de l'Etat avant de prendre sa retraite. La nouvelle préfète est Madame Marie-Françoise Lecaillon qui vient d'être nommée en Conseil des Ministres.

Vendredi 19 février. Une collection complète des œuvres d'Alphonse Daudet en 20 volumes, a été donnée par un couple de particuliers, M. et Mme Serge Monediere demeurant à Nîmes. Il s'agit d'ouvrages illustrés par Marcel Roche, parus aux éditions Ne varietur en 1930.

Mercredi 17 mars. Décès de Suzy Chalavet, épouse de notre confrère Robert Chalavet, membre honoraire.

Vendredi 19 mars. Décès de Noëlle Pradel, épouse de notre confrère Yvon Pradel, membre honoraire, ancien président de notre Académie.

Mardi 22 mars. Décès de notre confrère Pascal Gouget, membre honoraire. (In memoriam, page 10)

Jeudi 8 avril. Mise en ligne des deux premières visioconférences :
- Claire Torreilles, membre correspondant : *Les frères Séguier et la découverte de la langue d'oc au début du XVIII^e siècle.*
- Luc Simula, membre correspondant : *Inégalités économiques. Evolutions et enjeux au XX^e siècle*

Les visioconférences installées sur la chaîne Youtube : Francine Cabane, membre résidant : *Le quartier de la Placette ou l'âme d'une ville* Nicolas Cadène, membre résidant. *Laïcité : quelle définition et quels enjeux ?* Antoine Bruguerolle, membre résidant. *Promenade architecturale et urbaine sur l'avenue Jean Jaurès.* Olivier Abel, membre résidant. *Nos identités sont-elles racontables ?*

Mercredi 14 avril. Décès de notre confrère Bernard Fontaine, membre résidant. (In memoriam page 11)

Fonds de documents et ouvrages de Jean-Jacques Brousseau. Projet de don par Christian Feller

Vous le savez peut-être, mon épouse Laurence et moi-même avons fait don à la bibliothèque du Carré d'Art de Nîmes, il y a 2 ou 3 mois, d'un important fonds de documents et ouvrages concernant le critique et écrivain Jean-Jacques Brousseau, originaire de Nîmes et ayant vécu à Uzès dans la maison que nous habitons actuellement. Il était très lié amicalement à la famille de mon épouse.

Ce don s'est organisé évidemment avec Didier Travier que je remercie une fois de plus pour tout cela.

Nous sommes infiniment heureux de savoir que Brousseau est « pour l'éternité » à Nîmes, sa ville natale.

Puis-je aussi rappeler que J.-J. Brousseau avait été élu, le 7 novembre 1941, à l'Académie de Nîmes comme membre non résidant.

Il fut aussi le sujet d'au moins deux conférences à l'Académie, dont celles de deux présidents : le 22 décembre 1978 par Lucien Frinaud (président en 1975), et le 28 janvier 1979 par Claude Escholier (président en 1979).

Toutefois, notre fonds Brousseau étant relativement important, le Carré d'Art n'a pas pris l'ensemble. Aussi l'idée nous est venue de proposer à l'Académie de Nîmes le complément de ce premier don, d'autant que les deux bibliothèques ont un catalogue commun.

Ainsi, un usager ou chercheur intéressé par Brousseau pourrait aisément visualiser l'ensemble du fonds Brousseau.

Cette deuxième partie du fonds Brousseau est essentiellement constituée :
- des principaux ouvrages écrits par Brousseau ou préfacés par lui que l'Académie n'aurait pas encore et que les Feller-Girod possèderaient toujours car les ayant eu en double. (A voir si le double emploi avec le fonds Carré d'Art pose problème?) ;

- de plusieurs centaines d'ouvrages (essentiellement littérature et histoire) des années 1920-1940 dédiés à Brousseau, ceci en complément du fonds Carré d'Art. C'est la grosse partie du don ;

- de quelques dizaines d'ouvrages sur Jeanne d'Arc¹, ceci en complément du fonds Carré d'Art.

¹ - *En effet Brousseau avait été recruté comme secrétaire littéraire par Anatole France pour l'aider à terminer sa « Vie de Jeanne d'Arc ». Il était ainsi devenu un spécialiste reconnu internationalement de cette figure nationale et avait une belle bibliothèque sur le sujet.*

In memoriam Pascal Gouget

Chères consœurs, chers confrères,

Je viens d'apprendre avec une infinie tristesse le décès de notre confrère Pascal Gouget. Il m'a rarement été donné de rencontrer un homme à la personnalité aussi attachante. Affable, modeste, humble, d'une richesse intérieure aisément perceptible, le docteur Gouget ne manquait jamais de nous saluer et d'avoir un mot aimable. De conversation agréable et enrichissante, il savait avant tout écouter, une qualité que l'on aimerait voir partager plus souvent. Pascal Gouget était un savant passionné par sa discipline, la biologie, qu'il a voulu nous communiquer au travers d'interventions exigeantes mais toujours passionnantes. Il était parmi nous depuis 25 ans. Il aimait l'Académie et l'Académie le lui rendait bien. Il avait été élu président en 2004, bibliothécaire de 2002 à 2006, rapporteur de la commission des publications de 2007 à 2012 et il était très actif dans la commission patrimoine et plus particulièrement à l'atelier des cartes postales. Le docteur Gouget était un spécialiste éminent dans son domaine mais son esprit curieux le conduisait bien au-delà de ses compétences et son intelligence vive lui permettait d'appréhender le champ élargi des choses de l'esprit. Il avait décidé depuis longtemps de laisser sa place à plus jeune une fois atteint l'âge de 90 ans pour disait-il mettre de l'ordre « dans ses dossiers et dans ses souvenirs ». Une manière élégante, fidèle à son image, d'attendre la mort les yeux ouverts. Dans nos souvenirs, il restera encore longtemps.

Michel Belin

Président.

Le 24 mars 2021

In memoriam Bernard Fontaine

Chères consœurs, chers confrères, chers Correspondants,

L'Académie est immensément triste. Bernard Fontaine n'est plus. Il s'est éteint ce matin après plusieurs années de souffrance. En cet instant, je pense d'abord à son épouse qui courageusement et avec amour l'a accompagné jusqu'au bout. Je pense aussi à ses deux enfants et je ne peux que m'incliner devant leur chagrin.

Je ne vais pas aujourd'hui rappeler ce qu'a été son existence. Lorsqu'il a été installé en 2004, notre président Guilhem Fabre avait dressé un portrait tout à fait juste faisant référence à son amour pour la nature, la chasse mais aussi à son goût pour les voyages, la musique et la littérature. Bernard Fontaine était un homme cultivé à l'esprit brillant avec qui converser était un plaisir sans cesse renouvelé.

Je ne vais pas davantage énumérer tout ce qu'il a fait pour l'Académie en tant que trésorier, je laisse ce soin à notre secrétaire perpétuel qui mieux que quiconque sait qu'il avait en la personne de Bernard un allié précieux.

Non, je voudrais simplement évoquer aujourd'hui la figure de l'avocat que j'ai côtoyé au palais de justice bien avant qu'il n'entre à l'Académie. Au tribunal correctionnel, il m'est arrivé plusieurs fois de l'affronter même s'il était plus souvent du côté des victimes que de celui des auteurs. Si nous étions adversaires, nous étions toujours dans un respect mutuel. C'était un avocat estimé de tous les magistrats comme de ses confrères d'abord en raison de son talent, de ses connaissances en droit et de la pertinence de ses conclusions mais aussi par la conception qu'il avait de son métier. Auxiliaire de justice n'était pas pour lui une vaine expression. Il était fier d'appartenir à notre institution, il la tenait en haute estime et elle le lui rendait bien. Bernard Fontaine honorait la robe qu'il portait. Nul doute aujourd'hui que le Barreau de Nîmes tout entier est frappé par son décès.

C'est peu de dire que je suis très sincèrement affecté par sa disparition. L'homme était attachant, le professionnel digne de considération.

Merci Maître Fontaine de m'avoir permis de partager avec vous ces précieux moments où nous avons concouru à bâtir l'œuvre de justice.

Michel Belin
Président
Le 14 avril 2021

Éditorial du président Michel Belin

Le 1^{er} janvier 2021

Chères Consœurs, Chers Confrères, Chers Correspondants, Chères et Chers Ami(e)s.

Formuler des vœux de bonheur et de santé, aussi chaleureux et sincères soient-ils, pour l'année 2021 peut apparaître singulier voire incongru compte tenu des nouvelles qui tous les jours égrènent le nombre de décès qui affectent notre pays, longue litanie anonyme, particulièrement déprimante.

Qui aurait pu imaginer en début de 2020, que nous allions passer une année aussi désastreuse ? En ce début du XXI^e siècle, même si la souffrance et la misère sont encore bien trop répandues, nous, qui avons la chance d'appartenir à un pays développé, pourvu d'un système de santé performant, pouvions légitimement penser être à l'abri de nouvelles calamités ou au moins armés pour les combattre.

Il n'a suffi que d'un microscopique virus répandant la mort et nourrissant la peur pour que nos certitudes dans notre puissance indestructible, notre confiance inébranlable en notre prospérité soient mises en péril. Les savants les plus réputés du monde entier se sont trouvés impuissants face à un ennemi invisible. Quelle leçon d'humilité ! Nous voilà replongés dans des époques que l'on croyait à jamais révolues, confrontés à l'idée de notre possible disparition sinon à l'effondrement de toute une civilisation.

Notre Académie n'a pas été épargnée durant cette année. Trois confrères sont hélas décédés : Jean Matouk, académicien résidant, Henry de Seguins-Cohorn et Jacques Galtier ayant accédé à l'honorariat en 2011 et 2016.

Nous avons été également contraints de différer l'installation de deux nouveaux confrères, Michel Desplan et Marc Firoud ainsi que les élections de nouvelles personnalités, deux académiciens non résidants et la promotion annuelle des correspondants.

L'horizon semble toutefois, enfin s'éclaircir. Nous ne savons pas encore quand nous pourrions reprendre nos séances mais nous nous y préparons.

La vie est plus forte, l'idée qu'elle finira par triompher domine. Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que nous surmonterons cette épreuve et que nous finirons bien par reprendre le cours normal de notre existence faite de rencontres, d'échanges, de contacts.

Présenter des vœux dans ces circonstances est salutaire et indispensable. Pour toutes ces raisons, je vous souhaite une année 2021 résolument combative, heureuse, confiante dans un avenir qui nous assurera à nouveau les conditions d'une vie aux couleurs humaines.

Mise en ligne des visioconférences

Alain Aventurier

Lors de notre dernière réunion du Bureau du 19 février, la décision a été prise de filmer nos communications en attendant la possibilité de reprendre nos activités normalement.

L'organisation a pris un certain temps car nous avons fait appel à notre confrère de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier - Claude Balny – qui a accepté de venir toute une journée salle des séances pour filmer deux communications et transmettre son savoir-faire. Jeudi dernier 18 mars, le rdv a été pris salle des séances. Deux caméras sur pied, une prise audio, un projecteur ont été installés.



Chaque communication a été enregistrée selon le protocole habituel : présentation du conférencier par le président Michel Belin puis enregistrement de la communication proprement dite.

Le matin, nous avons enregistré la communication de Claire Torreilles *Les frères Séguier et la découverte de la langue d'oc au début du XVIII^e siècle*.

L'après-midi, c'est la communication de Luc Simula qui a été enregistrée : « *La double montée des inégalités entre pays et au sein de nos pays* ».

A l'origine, cette communication devait être prononcée par Luc Simula et Jean Matouk. Cette communication a permis à Luc Simula de rendre hommage à notre confrère récemment disparu.

La confection du film nécessite plusieurs heures de travail à l'aide d'un logiciel de montage vidéo spécialisé. C'est Bernard Simon qui a accepté de se former à ces techniques avec l'aide de Claude Balny.

De son côté, le secrétaire perpétuel s'est investi dans la gestion de Youtube. Une chaîne dédiée à l'Académie de Nîmes a été créée. Lorsque les films seront disponibles, ils seront téléchargés et installés sur la chaîne.

Un message sera alors adressé à vous toutes et vous tous pour vous informer de la mise en ligne de la communication.

Actuellement, un seul film peut être consulté à savoir la réception de Dany Laferrière de l'Académie française en qualité de membre d'honneur de l'Académie de Nîmes.

Pour visionner la chaîne, il suffit de cliquer :

https://www.youtube.com/channel/UCZ620LLrYamuHXgn7k_SG4w

A très bientôt sur la chaîne Youtube de l'Académie de Nîmes.

Séance du vendredi 28 mai 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Marès, Mazauric, Pallier, Prat, Teulon-Lardic. MM. Abauzit, Abel, Audisio, Aventurier, Belin, Cadène, Fougères, Girard, Meine, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Poujoulat, Plouvier. MM. Cavalier, Chabert, Emmery, Iancu, Kirschleger, Meunier, Mutin, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Bourrat, Chillet-Pijac, Jas, Krabch, Jacques Cadène, Ott, Pey, Polge, Pontvieux

Excusés : Mmes Reboul, Torreilles. MM. Feller, Maréchal, Rouanet de Lavit.

Monsieur le Président Michel Belin prend la parole :

Chères consœurs, chers confrères

Voilà sept mois, six jours et quelques secondes que nous nous étions vus ; le 22 octobre 2020, notre consœur Danielle Bertrand Fabre terminait à peine sa communication que, le 30 octobre 2020, le deuxième confinement

commençait ; le retour à une vie totalement comme avant n'est depuis intervenu. Cependant, depuis le 3 mai dernier, des assouplissements aux restrictions de nos libertés ont été édictés si bien que la séance d'aujourd'hui est devenue possible, certes dans des conditions encore un peu particulières c'es- à-dire délocalisée.

Mais l'essentiel était de se retrouver. C'est avec bonheur que je vous salue et en espérant que la prochaine réunion se tienne dans notre salle des séances de la rue Dorée. Soyons résolument optimistes ; au diable les variants !

L'heure n'est point encore venue de faire le bilan de ce qui s'est passé à l'Académie depuis le 22 octobre 2020 mais je voudrais tout de même souligner que cette période a été malgré tout riche en activités. Le bureau s'est réuni tous les mois, la commission du patrimoine a été particulièrement active en particulier le groupe dit « des faubourgs » et je n'oublie pas, bien entendu, notre secrétaire perpétuel qui a continué à vous informer de tous les faits académiques dignes d'être rapportés.

Mais je voudrais insister sur une innovation qui résultait de la réunion du 30 juin 2020 et qui rassemblait, outre les membres du bureau, les rapporteurs des commissions, le collège des anciens présidents et les doyens des groupes. C'est au cours de cette séance qu'a été décidé de filmer certaines communications. Grâce à Claude Balny, notre confrère de Montpellier, qui a formé Bernard Simon au difficile métier de cinéaste et à notre secrétaire perpétuel qui a créé un compte « youtube académie », quatre conférences ont pu être filmées dont trois sont aujourd'hui visibles. Je remercie Claire Torreilles, Luc Simula, Francine Cabane et Olivier Abel d'avoir accepté d'inaugurer ce nouveau mode de communication. Il appartiendra à la commission des publications en liaison avec le bureau, de sélectionner les conférences qui mériteraient à l'avenir d'être diffusées selon ce nouveau mode, étant entendu que l'accord des conférenciers est indispensable. Cette façon de procéder permettra à l'Académie d'avoir une résonance plus importante en permettant à un public plus large d'avoir accès à ces

travaux. Il y a bien longtemps que nous sommes entrés dans l'ère de la modernité essentiellement par le travail de notre secrétaire perpétuel. Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape en offrant non plus seulement au lecteur mais aussi à l'auditeur et au spectateur de pouvoir bénéficier de nos travaux. Je donne sans plus tarder la parole à notre secrétaire perpétuel.

Elections

L'ordre du jour prévoit le vote pour la proposition d'élection de deux académiciens non résidants. Les deux candidats ont recueilli les 2/3 des bulletins exprimés, nécessaires pour être élus.

Inscrits : 49 - Bulletins exprimés : 22

Théa PICQUET, Agrégée d'italien, Professeur émérite des Universités, est élue au fauteuil de **M. Robert CHALAVET**, membre honoraire.

Oui : 20, Abstentions : 2

Xavier GUTHERZ, Archéologue, Professeur émérite des Universités, est élu au fauteuil de **M. Robert SAUZET**, membre honoraire.

Oui : 19, Non : 1, Abstentions : 2

Après proclamation des résultats par le président, les deux élus ont été vivement applaudis.

Ouvrage

Notre consœur Anne Hénault, vice-présidente, offre à l'Académie un de ses derniers ouvrages : *Le sens, le sensible, le réel. Essais de sémiotique appliquée*. Edité chez Sorbonne Université Presse. Août 2019.

Allocution du président concernant l'actualité judiciaire

L'actualité judiciaire a été marquée cette semaine par la décision du Conseil Constitutionnel du 20 mai dernier qui a censuré plusieurs

dispositions importantes de la loi dite « loi pour une sécurité globale, préservant les libertés ».

Cette loi qui est une proposition de loi de députés de la majorité parlementaire comportait à l'origine 32 articles. Après la discussion à l'assemblée nationale et au sénat, le texte a été considérablement enrichi puisqu'il contient au final 86 articles.

Le Conseil a été saisi de 22 articles, il en a validé 15, censuré 7. Il a en outre censuré 5 dispositions ayant le caractère de « cavaliers législatifs ».

Je n'évoquerai que trois dispositions censurées qui me permettront de mettre en évidence le raisonnement de la Haute juridiction.

1- L'extension des pouvoirs de la police municipale.

Le Conseil Constitutionnel a censuré l'article 1 qui prévoyait d'accorder aux policiers municipaux des prérogatives de police judiciaire en matière délictuelle (défaut de permis de conduire, défaut d'assurance, usage de stupéfiants, dégradation de biens, entre autres). Le Conseil a rappelé qu'en application de la Constitution la police judiciaire est placée sous la direction et le contrôle de l'autorité judiciaire. Or, le texte ne prévoyait pas l'information du procureur de la République ni la possibilité pour le parquet d'adresser des instructions. Dans ce cas de figure, le Conseil a mis en parallèle la règle constitutionnelle et le texte législatif

2- L'utilisation des drones.

L'article 47 de la loi déterminait les conditions dans lesquelles certains services de l'Etat et la police municipale pouvaient procéder au traitement d'images au moyen de caméras installées sur des drones. Le Conseil a estimé, compte tenu de la puissance de ces appareils, que de tels dispositifs devaient être assortis de garanties particulières de nature à sauvegarder le respect de la vie privée. Deux principes constitutionnels étaient en concurrence ou en opposition : celui de la prévention des atteintes à l'ordre public et de recherche des auteurs d'infractions et

le droit au respect de la vie privée. Il faut donc concilier de manière équilibrée ces deux objectifs

Or, la police judiciaire, administrative ou municipale pouvaient y recourir pratiquement sans restriction (pas de limite dans le temps ni dans l'espace par exemple) ; il n'y avait pas non plus de limite dans le nombre de drones pouvant être utilisés simultanément. L'équilibre était par conséquent rompu.

3- Le feu article 24 devenu article 52.

On se souvient des manifestations qui ont eu lieu pour protester contre cet article 24 qui, pour certains, constituait une menace pour la liberté de la presse. Il disposait : « est punie de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende, la provocation, dans le but manifeste qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, à l'identification d'un agent de la police nationale, d'un militaire de la gendarmerie nationale ou d'un agent de la police municipale lorsque ces personnels agissent dans le cadre d'une opération de police, d'un agent des douanes lorsqu'il est en opération ».

Le Conseil rappelle que le législateur doit définir les crimes et délits en termes suffisamment précis et clairs pour exclure l'arbitraire. Or la provocation n'est punissable que lorsque policiers, gendarmes ou douaniers agissent dans le cadre d'une opération de police. Il s'agit d'un élément constitutif de l'infraction. Il fallait donc nous dit le Conseil définir clairement sa portée.

Qu'est-ce que c'est qu'une opération ? La provocation concerne -t-elle uniquement lorsque le policier est en opération ou bien également le policier qui a participé à une opération ? L'intention manifeste de nuire doit-elle être caractérisée indépendamment de la provocation à l'identification ?

Toutes ces interrogations montrent que le texte est trop flou pour répondre aux exigences constitutionnelles.

Le président Michel Belin accueille à présent le conférencier Nicolas Cadène en ces termes :

Monsieur, Cher confrère,

vous êtes un jeune académicien, installé le 14 juin 2019 au fauteuil de Monique Kuntz par Madame la présidente Simone Mazauric.

Vous présenter aujourd'hui consiste simplement pour moi à reprendre ce qui a déjà été dit et mieux que je ne pourrais le faire, par notre consœur. Vous avez une formation de juriste et votre engagement politique vous a conduit à devenir attaché parlementaire. Vous avez également une forte implication dans des organismes caritatifs comme la Croix-Rouge ou Amnesty International. Vous faites enfin partie de la ligue des Droits de l'Homme.

Mais vous êtes surtout connu et bien au-delà de la sphère nîmoise pour être le rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité depuis 2013. Vous avez écrit abondamment sur ce sujet notamment « *La laïcité pour les nuls* » et vous avez collaboré à de nombreux ouvrages :

La laïcité, des combats fondateurs aux enjeux d'aujourd'hui.

L'expression du fait religieux dans la sphère publique.

Les fondamentaux sur la laïcité et les collectivités territoriales.

Et je n'évoque que pour mémoire les rapports annuels de l'Observatoire depuis 2013.

L'Observatoire de la laïcité est une commission directement rattachée auprès du Premier Ministre qui a été créée par un décret en date du 25 mars 2007. L'article 2 de ce texte définit l'objet de cet organisme en disposant que « l'observatoire assiste le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité dans les services publics ».

Vous avez choisi de nous parler de laïcité, ce n'est pas une surprise, et vous avez intitulé votre communication : « *Laïcité : quelle définition et quels enjeux ?* »

L'actuel chef de l'État, peu après son élection, a manifesté l'intention de modifier la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Il a vite renoncé à ce projet. On ne touche pas aussi facilement à un monument de notre législation qui règle les rapports entre les Églises et l'État. On ne trouve pas dans la loi de 1905 le mot laïcité pas plus que celui de laïc. Cependant le début des articles 1 et 2 de ce texte pose un principe fondateur de notre République en ce qu'il édicte que « *la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...] la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.* » Il faut attendre la constitution de 1946, puis celle de 1958, pour voir proclamer sans ambiguïté que « la France est une République laïque ».

Mais prenons garde à ne pas nous méprendre sur la signification de cette notion de laïcité. Certains, aujourd'hui en son nom pointent du doigt celles et ceux qui affichent dans l'espace public les marques de leur religion, non pour les respecter mais pour les éloigner, les dénoncer, les rejeter. Nous assistons aujourd'hui malheureusement à un dévoilement de la notion de laïcité dont on se sert pour stigmatiser la religion musulmane.

Les juridictions françaises et européennes ont eu à se prononcer sur la notion de laïcité et la loi de 1905. Que ce soit sur la légalité d'une crèche de Noël au sein d'un bâtiment public, du port du foulard islamique ou du burkini, du financement des mosquées par les collectivités locales, de la construction d'un abattoir destiné à l'abattage rituel des ovins mais aussi de l'achat par une commune d'un orgue ou encore du financement public d'un ascenseur dans une basilique, chaque fois la juridiction administrative a tranché, en donnant parfois une interprétation dite « souple » de la laïcité - je pense à la décision sur le foulard islamique - mais en mettant toujours l'accent sur trois principes qui constituent en

quelque sorte les piliers de la laïcité à savoir la neutralité de l'Etat et plus largement celle des autorités publiques, la liberté d'aller et venir, de se vêtir comme on l'entend avec, pour corollaire, un contrôle strict de toute mesure de police qui restreint cette liberté et enfin l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Si, pendant plus d'un siècle, la loi de 1905 et son application libérale par les tribunaux ont contribué à un apaisement de la société en permettant à chacun, croyants et incroyants, de vivre dans un respect mutuel, il semblerait qu'aujourd'hui de vieux démons ressurgissent visant à exclure du corps social des membres d'une religion au motif qu'elle heurterait notre conception du vivre ensemble. « *La République ne favorise ni ne reconnaît aucun culte mais elle n'en combat ni n'en décourage aucun non plus* »¹. Ce n'est, me semble-t-il, qu'à cette condition que les tensions que nous connaissons aujourd'hui se dénoueront.

En tout cas, la question de la laïcité est au cœur des préoccupations de nos concitoyens et vous nous aidez, j'en suis certain, à mieux appréhender ce principe fondamental de la République et à écarter les idées fausses qui circulent autour de ce concept. C'est avec grand intérêt, compte tenu de votre regard d'expert en ce domaine, que nous vous écoutons.

Résumé : *Laïcité. Quelle définition et quels enjeux ?*

La laïcité, « ce mot qui sent la poudre », écrivait le doyen Jean Rivero, dans un article intitulé *La notion juridique de laïcité* et publié en 1949.

Encore aujourd'hui, le principe républicain de laïcité est régulièrement au cœur de débats particulièrement vifs en France. Les raisons sont diverses, et renvoient parfois aux convictions de chacun, tant la laïcité éveille des résonances passionnelles contradictoires. Son histoire et son droit sont trop souvent méconnus, y compris par de nombreux

1 - Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'Etat, discours prononcé le 06 décembre 2016 « *Laïcité et République* ».

prescripteurs d'opinion. Cela peut conduire à nombre de confusions et, plus grave, à sa mauvaise application.

Bien des idées fausses circulent autour de ce terme, et l'on pense encore trop souvent que la laïcité constitue une solution miracle à tous les maux de la société, quand elle ne saurait se satisfaire d'une mobilisation incantatoire. Il s'agira donc d'essayer de mieux appréhender ce principe fondamental de la République dans un contexte tourmenté. Cela suppose un « retour aux sources » (son histoire), une prise de recul (les « laïcités dans le monde » et les autres systèmes), un rapide rappel du cadre juridique de la laïcité française et de son application concrète, et enfin une analyse du contexte que nous connaissons et de ses enjeux pour demain.

Cette communication a soulevé de nombreuses questions et notre confrère a été chaleureusement applaudi.

Le président Michel Belin lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 18 juin 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin.

Sont présents : Mmes Mazauric, Pougoulat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Emmery, Meine, Stephan.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Herrmann, Leroy, Pallier, Prat. MM. Audisio, Cadène, Chabert, Iancu, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Faidit, Ott, Pey.

Excusés : Mmes Reboul, Torreilles. MM. P. Chillet-Pijac, Feller, Maréchal, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Monsieur le président Michel Belin ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 18 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Information

Suite au décès de notre confrère, M. le Pasteur Jacques Galtier, ancien président, un culte d'actions de grâce sera organisé :

samedi 17 juillet à 11 heures au Petit Temple avec une prolongation à la Maison du Protestantisme.

Notre confrère Bernard Cavalier présentera une allocution au nom de l'Académie.

Allocution du président concernant l'actualité judiciaire

Chères consœurs, chers confrères.

L'activité judiciaire nîmoise a été marquée par la tenue de l'assemblée générale le 09 juin 2021, à l'université Vauban, de l'Association gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales et de médiation, autrement nommée AGAVIP-MEDIATIONS. Cette association qui existe depuis plus de 30 ans a connu ces dernières années un développement conséquent puisqu'elle comprend actuellement 17 salariés pour un budget de plus de 700 000 euros.

Ses missions sont au nombre de quatre :

- L'aide aux victimes d'infractions, qui est la mission historique de l'association, ce pour quoi elle a été créée.*
- La prise en charge d'auteurs d'infractions dans le cadre du contrôle judiciaire.*
- La médiation pénale qui consiste à trouver un accord entre auteur et victime pour éviter un procès.*
- La justice restaurative qui a pour ambition de prendre en charge autant les auteurs que les victimes.*

L'association a accueilli en 2020 plus de 4000 victimes et je voudrais évoquer aujourd'hui un projet nouveau dans lequel l'association est partie prenante : il s'agit de la mise à disposition au profit du tribunal de Nîmes d'un chien de justice.

Au début du XXI^e siècle, aux États-Unis, un procureur adjoint de l'État de Washington, fait l'acquisition d'un chien d'assistance pour son fils handicap-moteur qui s'apprête à entrer à l'université. Le chien parvient à rassurer l'enfant et l'aide à surmonter le stress qui découle de ce changement.

Ce procureur constatant que, dans l'exercice de son métier, de nombreuses victimes sont aussi, comme son fils, confrontées à des états de stress, pense alors qu'elles pourraient, tirer profit de la présence d'un chien tout au long de la procédure judiciaire depuis l'enquête jusqu'au jugement. Le chien d'assistance judiciaire était né. Aujourd'hui, ce sont plus de 250 chiens qui ont été formés et qui œuvrent dans plus de 40 états. Ce genre d'assistance est aussi très développé au Canada.

En mars 2019, le premier chien d'assistance judiciaire a été mis en place au tribunal de Cahors ; en 2022, il devrait être présent au tribunal de Nîmes.

La mission de cet animal est de permettre aux victimes d'agressions physiques violentes et particulièrement traumatisantes de trouver un certain apaisement et une confiance en soi qui vont les aider à libérer la parole et affronter les différentes étapes du protocole judiciaire qui peut conduire jusqu'au procès.

Le chien sera présent aux côtés de la victime comme pour lui signifier qu'elle n'est pas seule. Cette présence rassurante, notamment dans le cas de mineurs victimes d'abus sexuels incestueux, permettra à l'enfant d'affronter les épreuves très anxiogènes qui se succèdent tout au long du processus pénal : audition devant des enquêteurs qu'on ne connaît pas, dans un lieu étranger, audition chez le juge d'instruction avec greffier, avocats, examen par des professionnels de santé et enfin participation à l'audience de jugement avec des magistrats en robe, des jurés et des avocats qui semblent parfois mettre en cause votre parole. Au cours de ce processus qui peut être long, le chien contribue à faire baisser les tensions et à réduire l'anxiété. La victime a besoin de prendre confiance en soi, d'avoir à côté d'elle un animal qui sans rien dire mais en lui

manifestant toujours de l'empathie, lui témoigne en quelque sorte un appui et une compréhension sans la juger.

Le chien, un labrador, qui sera en fonction à Nîmes, en principe en 2022, est actuellement en formation, une formation qui dure deux ans pour un coût de 17 000 euros ; les sapeurs-pompiers du Gard se sont portés volontaires pour héberger l'animal et l'AGAVIP le mettra à la disposition des victimes. Ce chien 'a vocation à entrer dans les commissariats, les gendarmeries et les tribunaux avec évidemment l'accord de tous.

Le président Michel Belin accueille à présent le conférencier Jean-Michel Faidit en ces termes :

Monsieur,

Vous avez été élu correspondant de l'Académie de Nîmes le 15 mars 2002. Vous avez été accueilli le vendredi 10 mai suivant par le président Yvon Pradel. Vous êtes titulaire d'une maîtrise en mathématique que vous obtenez en 1986 ; vous acquérez un DEA de physique théorique et d'astrophysique en 1987. En 1993, vous êtes docteur en Histoire des sciences après avoir soutenu une thèse intitulée « Astronomie et astronomes en Languedoc ». Vous avez œuvré à réanimer les Observatoires de Montpellier, à la Babotte et au Jardin des Plantes y fondant le planétarium de Montpellier en 1989.

Rédacteur en chef et fondateur de la revue Planétariums , vous êtes aussi l'auteur d'une dizaine d'ouvrages aux Presses du Midi :

La comète impériale.

Ces français dans la lune

Destination mars

Mairan et les premières théories de l'aurore boréale.

1 - *Ceux qui veulent aller un peu plus loin, consulteront utilement le guide « profession : chien d'assistance judiciaire » qui est consultable en ligne sur le site « France victimes ».*

Chroniqueur céleste au Midi libre dès 1988, lauréat de la Société astronomique de France et de l'Académie nationale des sciences et lettres de Bordeaux, vous partagez vos activités entre enseignement, conférences et publications. L'enseignement tient une place importante dans votre existence. Passionné par votre matière de prédilection, vous aimez la faire partager. Vous diffusez votre savoir dans les collèges, lycées et ponctuellement auprès des étudiants de l'IUFM. Durant trois ans, vous enseignez l'Histoire des sciences à l'Université de Montpellier III dans le cadre de la licence d'histoire.

Vous nous avez déjà présenté trois communications, deux dans votre domaine de prédilection :

- En 2003, « Nîmes et l'astronomie » : vous nous expliquez l'histoire céleste de Nîmes et c'est ainsi que nous découvrons qu'une des spécialités nîmoises réside dans les comètes. Benjamin Valz, astronome réputé, construit un observatoire sur le toit de sa maison, rue Nationale et observe huit comètes entre 1821 et 1835.
- En 2013, votre communication porte sur « Napoléon et la comète impériale de 1811, découverte à Viviers par Honoré Flougergues, correspondant et lauréat de l'Académie du Gard en 1809 et 1815 ».
- Le 13 avril 2018 sur « Hippolyte Triat, pionnier de l'éducation physique au XIX^e Siècle » : une communication bien loin des étoiles et qui nous trace le portrait d'un précurseur de la gymnastique, des exercices de musculation légère et d'assouplissement Cette incursion dans l'histoire du sport montre votre éclectisme.

Aujourd'hui, votre communication s'intitule « Le cosmographe d'Ouvière, de l'Esplanade au Mont Duplan de Nîmes. Étude d'un instrument de vulgarisation diffusé dans plusieurs villes au XIX^e siècle ».

C'est en 1863 que François Ouvière installait un Cosmographe sur l'Esplanade de Nîmes qu'il qualifiait lui-même d'observatoire de vulgarisation. Il existe encore aujourd'hui quelques rares cosmographes

dont celui de Nîmes qui a été transféré au Planétarium du Mont Duplan. Qui était François Ouvière ? En quoi consistait exactement le Cosmographe et quelles connaissances pouvait-on acquérir ? Des questions auxquelles il vous appartient à présent de nous apporter des réponses.

Nous vous écoutons.

Résumé. *Le Cosmographe d'Ouvière, de l'Esplanade au Mont Duplan de Nîmes. Étude d'un instrument de vulgarisation diffusé dans plusieurs villes au XIX^e siècle.*

En 1863, François Ouvière installait un Cosmographe sur l'Esplanade de Nîmes lors d'une manifestation intitulée « Concours Régional Agricole ».

La Cosmographie était alors très en vogue dans l'enseignement. De nombreux manuels ont été édités et les années 1860 marquèrent un Âge d'or de la vulgarisation. Dans la lignée de l'astronomie populaire d'Arago, c'est durant ces années que sont édités les manuels d'Amédée Guillemin et les premiers ouvrages de Camille Flammarion. « La revue Cosmos », de l'Abbé Moigno, et « Les merveilles de la science », de Louis Figuier, présentent le Cosmographe d'Ouvière, après le rapport de Faye, Babinet et Delaunay sur cet instrument, à l'Académie des Sciences en 1861.

Le premier Cosmographe fut présenté lors de l'Exposition Universelle de 1855, dans le jardin méridional du Palais de l'Industrie, Cours la Reine. Si une dizaine d'exemplaires ont été réalisés sur des places publiques, principalement dans le Sud de la France, la plupart ont disparu, ce qui renforce l'intérêt de l'exemplaire conservé à Nîmes.

Quelles connaissances pouvait-on acquérir avec cet instrument de vulgarisation scientifique ? Qui était François Ouvière ? Pourquoi a-t-on si peu d'informations biographiques sur ce concepteur installé

à Marseille alors que son œuvre connut un large succès ? Quels sont les instruments réalisés et combien sont-ils encore conservés ? Quelles furent les pérégrinations de l'instrument nîmois, de l'Esplanade au Planétarium du Mont Duplan où il est actuellement enfermé, privé de son contact avec le vrai ciel ? Autant de questions qui font l'objet de cette communication.

Le président lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 2 juillet 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin.

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Marès, Mazauric.
MM. Abauzit, Audisio, Aventureur, Belin, Bruguerolle, Cavalier,
Chabert, Meine, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Didier
Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Pallier, Poujoulat, Teulon-
Lardic. MM. Cadène, Fabre, Iancu, Meunier, Puech, Daniel
Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Feller,
Février.

Excusés : Mmes Reboul, Torreilles. MM. P. Chillet-Pijac, Maréchal,
Ott, Polge, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Monsieur le président Michel Belin ouvre la séance en rappelant
l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture
du compte rendu de la séance du vendredi 18 juin qui est mis aux voix
puis adopté.

Informations

Notre consœur Sabine Teulon-Lardic a participé au colloque international « *Déodat de Séverac, un musicien occitan entre régionalisme et modernité* », organisé par l'université de Toulouse du 1^{er} au 3 juillet. Sa communication était intitulée : « *Héliogabale (1910) et la Fille de la Terre (1913) de Déodat de Séverac et Sicard : décentraliser et spatialiser le spectacle dans les théâtres de plein air en Occitanie.* »

Rappelons que Déodat de Séverac est un compositeur languedocien natif de Saint-Félix-de-Lauragais qui a œuvré à la représentation de la culture languedocienne dans ses compositions et son activité.

Notre confrère Pierre-Yves Kirschleger offre son dernier ouvrage : « *Les Héroïnes de la Tour de Constance, du martyr au symbole* », paru aux éditions Ampélos dans le sillage de la commémoration en 2018 du 250^e anniversaire de la libération des dernières prisonnières.

Ouvrages

Notre confrère Daniel Travier offre à l'Académie deux ouvrages :

« *Conter, chanter, raconter la tradition orale en Cévennes* », écrit par Jean-Noël Pelen, Daniel Travier et Nicole Coulomb (Editions Alcide, Nîmes). Cet ouvrage particulièrement soigné avec une belle illustration, édité par Yann Cruvellier, sert de catalogue à la nouvelle exposition temporaire de Maison Rouge (Musée des vallées cévenoles), consacrée à ce thème de la tradition orale.

« *Chemins de mémoire, Mélanges cévenols en l'honneur de Daniel Travier* » sous la direction de Philippe Joutard, Olivier Poujol et Patrick Cabanel, édité chez Ampélos, Paris, 2020. C'est un livre de mélanges de textes d'une vingtaine d'auteurs, tous amis de Daniel Travier. Cet ouvrage a été offert à notre confrère lors du congrès du Club cévenol.

Nous avons reçu :

- Les Mémoires de l'Académie nationale de Metz. Année 2020.
- Le Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne. Année 2018.
- Publication de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand).
- Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 2018.
- Le Bulletin de la Société de Borda. Patrimoine des Landes. Année 2021. 2^e trimestre

Allocution du président concernant l'actualité judiciaire : *Quand le juge donne une leçon de français.*

Chères consœurs, chers confrères.

Un détenu a été condamné pour avoir commis des violences sur un autre détenu sans que ces violences aient entraîné une quelconque incapacité ; les faits ont été commis au sein de l'établissement pénitentiaire. En théorie, il s'agissait par conséquent d'une simple contravention de la 4^e classe punissable de 750 euros d'amende au maximum.

Cependant, dans certaines circonstances, les violences n'ayant entraîné aucune ITT ¹, sont constitutives d'un délit et punissables de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. C'est le cas lorsque les violences ont été commises sur un mineur de 15 ans, sur un conjoint, sur un policier, sur un gendarme ou encore sur un gardien de prison et « dans des établissements d'enseignement ou d'éducation ou dans

1 - Incapacité temporaire totale de travail

les locaux de l'administration, ainsi que lors des entrées ou sorties des élèves ou du public ou dans un temps très voisin de celles-ci, aux abords de ces établissements ou locaux ».

C'est sur ce fondement que des poursuites ont été engagées contre le détenu, auteur des violences, le procureur, suivi par les juges, ayant estimé que l'expression « dans les locaux de l'administration » englobait toutes les administrations.

La Cour de cassation (chambre criminelle arrêt du 23 juin 2021) a jugé, au contraire, que l'article incriminé ne visait que les seuls locaux administratifs qui dépendent des établissements d'enseignements et d'éducation. Elle se livre à une analyse littérale du texte en remarquant que les mots « locaux administratifs » étaient situés après l'expression « établissements d'enseignement et d'éducation » et avant les « entrées et sorties des élèves ». Par conséquent cette circonstance aggravante qui rend délictuel les violences légères vise à réprimer les violences commises dans un contexte éducatif. Le texte, soumis à une lecture attentive, ne pouvait faire référence à n'importe quels locaux de l'administration mais aux seuls locaux de l'administration de l'Éducation nationale.

Le prévenu ne pouvait être poursuivi que devant le tribunal de simple police.

N.B. le délit d'offense au Chef de l'Etat était prévu et réprimé par l'article 26 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 ; ce texte a été abrogé par la loi du 5 août 2013. Le président de la République est une personne dépositaire de l'autorité publique. Une simple gifle commise à son encontre est constitutive d'un délit.

Le président Michel Belin accueille à présent le conférencier Antoine Bruguerolle en ces termes :

Cher confrère,

Vous appartenez à notre compagnie depuis le 09 mai 2003, date de votre élection. Vous étiez présenté par notre confrère Robert Debant sur proposition du groupe des indépendants. Rien d'étonnant à cela puisque votre père est protestant et votre mère catholique. Quant à Robert Debant, chacun connaît ici son implication dans la défense du patrimoine, défense qui constitue le cœur de vos préoccupations.

Vous avez été reçu le 20 juin suivant sous la présidence du pasteur Roger Grossi.

Vous êtes né à Alès le 27 août 1954; votre père était notaire et votre mère magistrate. Vous faites votre scolarité primaire à l'école publique de Bessèges puis vous devenez pensionnaire au lycée Daudet.

Vous entreprenez les difficiles études d'architecte et, parallèlement, vous suivez des cours d'histoire de l'art sanctionnés par un DEUG. Vous êtes titulaire d'un diplôme d'études supérieures pour la connaissance et la conservation des monuments anciens (Ecole de Chaillot), ce qui vous vaut le titre prestigieux d'architecte du patrimoine.

Pendant trois ans à mi-temps, vous devenez architecte des bâtiments de France avant d'ouvrir votre cabinet en libéral.

Vos réalisations sont très nombreuses dans la mise en valeur d'édifices au titre des monuments historiques et de leur restauration. Votre nom est celui d'un architecte recherché et renommé bien au-delà de nos frontières. Vous avez exercé des missions au Cambodge, en Tchèque, en Grèce, en Macédoine, en Bulgarie, en Argentine et j'en oublie sans doute.

L'Académie ne peut que se féliciter de vous avoir en son sein, car propriétaire de deux bâtiments, protégés au titre des monuments historiques, nous avons besoin de votre expertise pour assurer au mieux les travaux de conservation ou de restauration de ces locaux.

Vous avez bien voulu mettre à notre disposition votre savoir-faire et ce, gracieusement. Nous mesurons chaque jour la chance que nous avons de vous compter parmi nous.

La conservation du patrimoine est une préoccupation de l'humanité qui ne date pas d'aujourd'hui. Dans un article publié le 13 mars 1832 dans la revue des Deux Mondes, intitulé « Guerre aux démolisseurs », Victor Hugo remarquait que « chaque jour quelque vieux souvenir de la France s'en va avec la pierre sur laquelle il était écrit » et il ajoutait : « on fait des lois sur tout, pour tout, contre tout, à propos de tout [...] et une loi pour les monuments, une loi pour l'art, [...] une loi pour les souvenirs, une loi pour les cathédrales, une loi pour l'œuvre collective de nos pères, une loi pour l'histoire, une loi pour le passé [...], cette loi nous ne la ferons pas ». Fort heureusement et sans doute en partie en raison de ce pamphlet, l'écrivain a été démenti et des textes ont été publiés pour protéger notre patrimoine. Il n'en reste pas moins que la vigilance est de tous les instants, grande est la tentation de faire table rase du passé ou simplement de le laisser peu à peu se dégrader au point ensuite de ne plus pouvoir le restaurer car trop coûteux. Parfois il advient que l'atteinte au patrimoine résulte d'une volonté idéologique. En 2016, la Cour pénale internationale, pour la première fois, a condamné un membre d'une organisation terroriste pour avoir dirigé intentionnellement des attaques contre dix des monuments les plus importants et les plus connus de Tombouctou, ville malienne, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'atteinte au patrimoine est un crime contre la culture, un crime de guerre.

Une des missions de notre Académie de par ses statuts est de veiller « aux beaux-arts » et donc à l'architecture de notre ville. Votre souci rejoint le nôtre. Lors de votre réception vous avez défini ainsi votre métier : « *Nos villes sont inscrites dans des sites ou des paysages composés par l'histoire. La question qui se pose à nous est de savoir ce que l'on fait de cet héritage et c'est là le principal sujet de ma pratique. Quelle est l'histoire de nos villes ? Comment se sont-elles constituées dans le temps ? Qu'en faisons-nous ? Je propose à des municipalités ou à des promoteurs d'adopter des plans raisonnés de développement ou de réaliser des projets fondés sur la mise en valeur de ce patrimoine* ».

L'Académie constatant que, en dehors du secteur sauvegardé, il y a un déficit de protection de quartiers urbains et d'une manière générale un défaut d'attention aux faubourgs datant des XVIII^e et XIX^e siècle, a accompli une double démarche.

Elle a, tout d'abord, dressé un inventaire identifiant des édifices présentant une sensibilité patrimoniale particulière. Ce document est achevé. Il comporte 667 pages et a été transmis aux édiles de la ville.

Elle a ensuite entrepris une promenade dans les faubourgs de Nîmes, quartier par quartier, en regardant attentivement les façades des immeubles et des maisons et en détaillant leur histoire. Ce travail est toujours en cours. Il s'agit d'une sélection du diagnostic patrimonial des faubourgs.

Bien entendu, vous avez non seulement participé à cette œuvre mais, en votre qualité d'architecte du patrimoine, vous avez en quelque sorte authentifié et « labellisé » cet immense recensement.

Tous ces documents sont consultables sur notre site internet.

Vous avez présenté deux communications. Une première, en 2005, sur la restauration que vous avez conduite de l'hôtel de Hauranne à Bayonne, une seconde, le 03 octobre 2014 en collaboration avec notre consœur Hélène Deronne intitulée « *Patrimoines ? regards à travers l'histoire de la ville* ».

Aujourd'hui vous nous proposez « *Une promenade architecturale et urbaine sur l'avenue Jean Jaurès* ». Les nîmois sont fiers de cette avenue que d'aucuns n'hésitent pas à comparer aux Champs Elysées, remarquablement réhabilitée dans sa partie centrale par Jean-Michel Wilmotte. Vous vous intéressez non plus aux allées centrales mais aux édifices qui encadrent de chaque côté cette avenue et qui recèlent des richesses que vous nous présentez.

Nous vous écoutons.

Résumé

Cette communication est le fruit de la réflexion et des analyses de notre confrère sur les allées Jean Jaurès.

Illustrant le propos de Charles Baudelaire dans le poème « Le Cygne » : « La forme d'une ville change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel », Antoine Bruguerolle a présenté au cours de cette communication l'évolution des allées Jean Jaurès, les éléments remarquables et une réflexion urbanistique passionnante.

Les allées Jean Jaurès sont un axe majeur de la ville, né au XVIII^e siècle de la volonté visionnaire de Jacques Philippe Mareschal, voulant créer à l'ouest de Nîmes de nouveaux quartiers le long d'un « Cours Neuf » qu'il qualifiait de « promenade plantée d'arbres ». L'urbanisation de ces nouveaux quartiers a pris au cours de l'histoire des formes différentes, parfois inattendues liées au développement économique de la ville. Des architectes prestigieux, Jean-Arnaud Raymond, Victor Grangent, Charles Durand, Georges Chouleur, Norman Foster et plus récemment Jean-Michel Wilmotte ont contribué à façonner cette artère exceptionnelle. De ce fait, les allées Jean Jaurès présentent des marqueurs paysagers, des séquences architecturales originales qu'il convient de bien comprendre pour penser le futur.

Cette communication a soulevé de nombreuses questions.

Le Président Michel Belin souhaite de bonnes vacances à l'assemblée, puis lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 24 septembre 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin.**

Sont présents : Mmes Cabane, Poujoulat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Contestin, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Hénault, Pallier. MM. Abel, Cadène, Cavalier, Chabert, Emmery, Iancu, Mutin, Didier Travier et Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéol, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Feller, Jas, Krebs, Mercier, Odilon, Polge, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Excusés MM. Chillet-Pijac, Galligani, Maréchal.

Monsieur le président Michel Belin ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 2 juillet qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Mardi 14 septembre, les intempéries n'ont pas provoqué de dégâts importants à l'Hôtel de l'Académie mis à part quelques fuites d'eau dans la salle des Mémoires. Par contre, l'Hôtel Davé a été plus impacté car une branche importante d'un micocoulier situé dans le parking a été sectionnée empêchant l'ouverture et la fermeture du portail. Par chance, un élagueur a pu venir immédiatement tronçonner cette branche importante et rétablir le fonctionnement du portail.

Samedi 14 août, à l'occasion de son centième anniversaire, notre ami correspondant, Georges Pincemaille a reçu le diplôme de l'Ordre national du Mérite en sa qualité d'Officier de cet ordre. Nous avons été informés de cette actualité très sympathique par la fille de notre confrère Annie Pincemaille à qui nous avons adressé nos plus chaleureuses félicitations.

Vendredi 27 août, nous avons eu le plaisir d'assister dans les salons de l'Hôtel Impérator à la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à notre ami correspondant M. William Galligani par M. Michel Lebon, président national de l'Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite.

Lundi 6 septembre, M. François Molins, procureur général près la Cour de cassation a remis les insignes d'Officier de la Légion d'honneur à Michel Desplan, notre futur confrère avocat général près la Cour de cassation qui sera installé le vendredi 3 décembre au fauteuil de notre consœur Christiane Lassalle devenue membre honoraire. Cette cérémonie s'est déroulée à la Cour de cassation à Paris.

Vendredi 10 septembre, notre président Michel Belin a assisté à la cérémonie d'installation du général Éric Chuberre à la tête du groupement de gendarmerie départementale du Gard.

Dimanche 5 septembre, le secrétaire perpétuel a représenté l'Académie à la messe d'Au Revoir de Mgr Robert Wattebled. Samedi 18 septembre, il a assisté à la messe d'installation de notre nouvel évêque, Mgr Nicolas Brouwet. En relation avec notre confrère Mgr Bernard Fougères, nous avons pu saluer chaleureusement notre nouvel évêque et l'inviter à visiter l'Hôtel de la rue Dorée.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre : l'Académie a participé aux Journées européennes du patrimoine, organisées par la direction des affaires culturelles de la ville. Les visites de l'Hôtel de l'Académie ont été organisées en relation avec la commission du patrimoine et notre consœur Francine Cabane que nous remercions vivement. Ces visites ont connu un succès important.

Jeudi 23 septembre, nous avons accueilli notre nouvelle préfète Madame Marie-Françoise Lecaillon qui a été vivement intéressée par la visite de notre hôtel. Un moment de convivialité a suivi cette rencontre dans les salons de notre hôtel.

Dimanche 26 septembre à 10 heures, à la Pyramide des allées Jean Jaurès, nous sommes invités à participer à l'inauguration du mémorial gardois des martyrs de la Déportation.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- le Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Année 2020.
- le Bulletin de la Société des Amis de Marcel Coulon. N°21. Juin 2021.
- Causses & Cévennes, N°21. 2021. (Revue trimestrielle du Club cévenol).

Le président Michel Belin accueille à présent le conférencier Jean-Marie Mercier en ces termes :

Monsieur,

Vous avez été reçu correspondant de notre compagnie le 29 mai 2015. Vous étiez parrainé par notre consœur Jacqueline Leroy et nos confrères Robert Chalavet et Maurice Contestin.

Vous avez accompli des études d'histoire, notamment à l'École Normale Supérieure de Fontenay-Saint Cloud qui vous ont conduit jusqu'au doctorat . Vous avez soutenu en 2012 une thèse intitulée « *Livres et écrits maçonniques de langue française dans l'Europe du XVIII^e siècle* ». Vous avez publié de nombreux articles dans des revues spécialisées, participé et organisé moult colloques. En 2005, vous avez contribué au colloque organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes sur « *Les cultures politiques à Nîmes et dans le Bas -Languedoc, du XVII^e siècle aux années 1970* ». En 2008, à Nice, en 2010 et 2103, à Nîmes, vous avez été remarqué par la qualité de vos contributions sur la franc-maçonnerie, en évoquant Frédéric Desmons ou encore sur « *Les sociabilités savantes et réseaux de diffusion des savoirs au siècle des Lumières* ».

On le voit, un de vos centres d'intérêt a porté sur l'histoire intellectuelle et littéraire de la franc-maçonnerie sous l'Ancien Régime et, « en bon nîmois » dites-vous, vous vous êtes intéressé au protestantisme et à certaines de ses figures emblématiques tels Jean-Paul Rabaut et Frédéric Desmons.

Votre amitié avec Maurice Contestin oriente vos recherches sur la ville de Beaucaire. En votre qualité de membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, vous êtes amené à travailler de manière continue sur l'histoire de Beaucaire et de son territoire, la Terre d'Argence. Vous codirigez avec Maurice Contestin une histoire de cette ville, intitulée « *Beaucaire, carrefour de l'histoire* ». En tant que

directeur du musée Auguste Jacquet, vous avez diligenté une série d'études sur le patrimoine historique et architectural de Beaucaire et de la Terre d'Argence.

Lors de votre accueil parmi nous en 2015, vous vous êtes engagé à vous « impliquer le plus possible dans la vie de l'Académie en nous présentant une, voire plusieurs communications ». Mission accomplie.

Vous avez présenté deux communications sur Auguste Chabaud, une première, le 15 avril 2016 intitulée « *Auguste Chabaud un peintre reconnu, un poète méconnu* », une seconde, le 18 janvier 2019, qui titrait : « *Un peintre chez les félibres ou l'adoration d'Auguste Chabaud pour le mage de la Provence* ». C'est à l'occasion de deux expositions au musée beaucairois que vous avez fait découvrir au public un Auguste Chabaud méconnu, grand écrivain et grand poète.

Aujourd'hui, vous allez nous présenter une communication sur la famille Rabaut. Il s'agit cette fois d'une recherche historique qui traitera de la question toujours controversée de l'appartenance maçonnique supposée de Jean-Paul Rabaut et des liens entre la famille Rabaut et la franc-maçonnerie.

Nous vous écoutons.

Résumé

Pour beaucoup d'historiens, il existe un lien naturel entre protestantisme et franc-maçonnerie tant leurs histoires respectives, depuis le XVIII^e siècle, ont été amenées à se rencontrer voire à se conjuguer dans certains cas, comme le suggère leur long compagnonnage débuté dans l'Angleterre de l'après Réforme et poursuivi dans la France de la République post-quarantenaire. Du reste, l'histoire des notabilités urbaines a fort justement relevé l'importance du phénomène de double appartenance, protestante et maçonnique, pour comprendre l'évolution de certaines trajectoires individuelles ou de groupes, tant dans leurs dimensions sociales et politiques que spirituelles.

S'agissant du protestantisme et de la franc-maçonnerie à Nîmes au XVIII^e siècle, l'hypothèse d'un rapprochement entre le monde des pasteurs et l'institution maçonnique a été avancée, laquelle a naturellement amené à établir d'éventuelles relations entre la famille Rabaut et la franc-maçonnerie. A cela s'ajoute le fait que la Révolution française a généré, dans le prolongement direct de la convocation des États Généraux et de la Bagarre de Nîmes, toute une littérature contre-révolutionnaire qui a vu, dans le processus d'accélération politique nîmois et la déliquescence de l'autorité royale, la mainmise des protestants nîmois et de leur chef de file, le pasteur Jean-Paul Rabaut-Saint-Etienne, aidés en cela par le réseau des loges maçonniques françaises et nîmoises. De fait, des membres de la famille Rabaut ont été catalogués comme francs-maçons, à commencer par Jean-Paul Rabaut-Saint-Etienne, tant il ne pouvait en être autrement pour les partisans de la théorie d'un complot ourdi par les protestants et les francs-maçons nîmois, éléments, faut-il le souligner, voués, au XIX^e siècle, à être relayés et repris à son compte par la littérature maçonnique prorévolutionnaire, honorée de faire sienne une mythologie révolutionnaire toute à sa gloire - les francs-maçons seraient à l'origine de la Révolution française -, et d'accrocher au panthéon de ses plus illustres membres certains des grands noms du protestantisme libéral et de la Révolution française.

Or, l'étude de la franc-maçonnerie nîmoise sous l'Ancien Régime et la période révolutionnaire ne corrobore pas ce que certaines hypothèses ou bien un type de littérature « idéologique » ont fini par imposer comme une vérité acquise. Les archives maçonniques et l'analyse des textes en question montrent une tout autre réalité des choses et appellent à rediscuter certaines idées reçues comme l'adhésion de Jean-Paul Rabaut-Saint-Etienne à la franc-maçonnerie que d'aucuns tiennent avérée alors que beaucoup d'indices convergents laissent à penser le contraire, à commencer par l'absence de toute preuve archivistique à ce sujet. La supposée appartenance maçonnique de Paul Rabaut est aussi une question controversée qui appelle, elle aussi, une mise au point. Mais alors que les historiographies maçonnique, contre-révolutionnaire

et protestante n'évoquent jamais la qualité maçonnique de Pierre-Antoine Rabaud-Dupuy, force est de constater que c'est le benjamin de la famille Rabaut qui a été amené à tenir le rôle le plus important au sein de l'institution maçonnique. Son itinéraire maçonnique qui s'étale sur plusieurs décennies permet de suivre l'évolution de la franc-maçonnerie nîmoise dont il a été un acteur important, de réhabiliter aussi, notamment à travers son engagement politique et ses idées réformatrices en matière de religion, « l'oublié » des trois frères Rabaut et, par là-même de porter un regard beaucoup plus nuancé sur la réalité des relations entre la famille Rabaut et la franc-maçonnerie dont on voit qu'elles ont été, à bien des égards, plus fantasmées que réelles.

Après les questions d'usage, le Président Michel Belin lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 8 octobre 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

**La séance est ouverte à 15 heures
sous la présidence de Michel Belin.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Abel, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Emmery, Fougères, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Leroy, Pallier. MM. Cadène, Chabert, Iancu, Kirschleger, Mutin, Pierre Marès, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Chapus, Jas, Odilon, Ott, Pey, Polge, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Excusés : Mme Blanc-Bijon. MM. Artus, Chillet-Pijac, Fournier, Feller, Galligani, Maréchal, Mercier.

Cette séance a débuté exceptionnellement à 15 heures.

Monsieur le président Michel Belin ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 24 septembre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Ce vendredi 8 octobre, à 18 h30, à la bibliothèque Carré d'art, notre confrère Didier Travier nous a invités à l'inauguration de l'exposition « *Louis-Nathaniel Rossel, un Nîmois dans la Commune* ».

Jeudi 14 et vendredi 15 octobre, à Montpellier, notre amie Claire Torreilles, correspondante, nous informe de l'organisation du colloque « *Pour une histoire comparée de Roumanie et de la Revue des Langues romanes* ».

Samedi 16 octobre 2021 à 17h00, dans la salle du Conseil de la Mairie de Ménerbes, notre confrère Gabriel Audisio est invité à prononcer une conférence intitulée : « *Que reste-t-il de la présence des Vaudois dans le Luberon ?* »

Mercredi 20 octobre, salle du Capitole à Alès, à 18 heures, notre consœur Danièle Bertrand-Fabre est invitée par l'Académie cévenole dans le cadre de sa rentrée solennelle. Le titre de sa communication est : « *Angélique Groc et l'émancipation des femmes au XIX^e siècle* ».

Allocution du président concernant l'actualité judiciaire

Le texte est en fin de ce compte rendu.

Le président Michel Belin accueille à présent notre consœur Micheline Poujoulat en ces termes :

Chère consœur,

Vous avez été reçue dans notre compagnie le 28 mai 2004, prenant place au fauteuil du sociologue Noël Cannat.

Vous avez été accueillie par le président Pascal Gouget. Vous étiez parrainée par Catherine Marès et Monseigneur Dalverny.

A défaut d'être nîmoise de souche, vous êtes occitane et vos études secondaires et supérieures se déroulent à Toulouse. Après le baccalauréat, vous accomplissez une année de classe préparatoire aux Grandes écoles dans le prestigieux lycée Fermat. Très vite vous regagnez la faculté des lettres et vous suivez les cours de l'Institut d'études hispaniques. Après une licence et une maîtrise en espagnol vous entamez une carrière d'enseignante.

Loin de moi l'idée de récapituler votre cursus d'enseignante qui vous conduira parfois très loin de nos frontières pour suivre votre mari, le docteur Jacques Poujoulat, l'important, pour nous, étant que vous vous installiez à Nîmes dans les années soixante-dix. Vous enseignez dès lors à l'institut d'Alzon après une interruption pendant laquelle vous vous consacrez à l'éducation de vos cinq enfants.

En 1987, vous devenez professeur certifié et vous réussissez l'agrégation en 1991. Vous nous avez expliqué, lors de votre installation, les raisons de votre passion pour les langues étrangères et en particulier pour leur transmission. J'ajouterai que d'une manière générale, l'enseignement est une activité par essence tournée vers autrui. Elle suppose un intérêt pour les plus jeunes, une envie de les aider, de les faire progresser. On n'est enseignant que si l'on aime l'autre, si on a la foi dans sa capacité à devenir un adulte responsable, capable de concourir à l'édification d'une société harmonieuse.

Il n'étonnera personne dès lors de voir votre engagement dans l'association « Action catholique des milieux indépendants », organisme

de dimension nationale et même internationale comportant plus de 10 000 fidèles et dans laquelle vous avez exercé des responsabilités au plus niveau puisque vous en avez été la présidente. Vous avez également été la directrice des revues de cet organisme. L'ACI est un mouvement chrétien français, s'adressant aux milieux indépendants : professions libérales, artisans, commerçants, enseignants, chefs d'entreprise, exploitants agricoles. Vous nous avez d'ailleurs, dans une communication en date du 12 décembre 2007, tracé le destin singulier de Marie-Louise Monnet, fondatrice de l'ACI en 1941.

Lorsque vous vous engagez, vous ne le faites pas à moitié. Académicienne, vous allez immédiatement prendre des responsabilités au sein de notre compagnie en étant élue au Bureau où vous exercerez la fonction de secrétaire perpétuel et en prenant une part active au sein de la commission du patrimoine où vous participez au diagnostic patrimonial des faubourgs.

Vous faites partie de nos consœurs et confrères qui sont à l'initiative du rassemblement des académies du nord et du sud de la Méditerranée sous le nom d'Arc méditerranéen, enfin vous êtes une fidèle de l'atelier des cartes postales.

Chère consœur, votre personnalité est attachante, votre dynamisme est communicatif. Votre sourire, votre affabilité, votre souci de vous enquérir des uns et des autres sont une de vos caractéristiques.

Vous nous avez présenté deux communications, l'une dont j'ai déjà parlé, contant les destinées de Marie-Louise Monnet et de son frère Jean Monnet, une autre, le 30 janvier 2015, plus en accord avec votre formation universitaire, intitulée « Velázquez, Goya, Picasso, trois tableaux, trois époques, trois représentations de la guerre ».

Nous restons aujourd'hui en Espagne avec un sujet sur Thérèse d'Avila quand elle écrivait à sa dame et amie Dona Luisa de la Cerda. Vous êtes une nouvelle fois sur vos terres et nous vous écoutons

Résumé : *Quand Thérèse d'Avila écrivait à «sa dame et amie» Doña Luisa de la Cerda*

Teresa de Cepeda y Ahumada, Thérèse d'Avila, née en 1515, est morte en 1582 à 67 ans. Près de 400 ans après sa mort, Thérèse sera la première femme à recevoir le titre de docteur de l'Église catholique.

A vingt et un ans, elle entre au couvent à Avila, elle y reste plus de vingt ans.

A quarante-cinq ans, elle décide de vivre dans toute sa rigueur, la règle primitive du Carmel.

La fondation des couvents réformés, « les carmélites déchaussées », la conduira à parcourir toute l'Espagne.

Pour autant elle ne cesse d'écrire.

Le Livre de la Vie, Le Chemin de Perfection, Le Livre des Fondations, Le Château intérieur, sont des œuvres majeures de la littérature, Thérèse écrit aussi un nombre considérable de lettres.

La communication porte sur sept lettres écrites à Doña Luisa de la Cerda, aristocrate castillane. Six de ces lettres sont écrites en sept mois, à un moment clé de la vie de Thérèse, la fin de la rédaction de son premier ouvrage, le *Livre de la Vie*.

C'est à doña Luisa que Thérèse confie le manuscrit terminé pour le soumettre à l'approbation de Juan de Avila, théologien réputé.

La lecture des sept lettres nous fait découvrir la relation de deux amies, l'entourage de Thérèse, ses préoccupations, elle donne des informations sur son caractère, sa santé, la fondation des couvents de la réforme, les critères de choix des postulantes...

Au fil des lettres, Thérèse se montre vive, espiègle parfois, attentive à chacun. Nous voyons son activité inlassable, son besoin d'affection, sa capacité à manifester ses sentiments.

Le naturel, la spontanéité, la diversité des sentiments et des préoccupations que l'on découvre à la lecture de sa correspondance, enrichissent notre connaissance de cette grande figure de la littérature, de la mystique, femme de son temps et proche de nous, une personnalité complexe et attachante.

Après les questions d'usage, le président Michel Belin lève la séance à 18 heures.

Allocution du président Michel Belin concernant l'actualité judiciaire

Chères consœurs, chers confrères.

Une importante réforme de la justice des mineurs est entrée en application le 30 septembre dernier. Il existe désormais en lieu et place de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante, un code de la justice pénale des mineurs.

Ce code contient plus de 700 articles et il est évidemment impossible d'en faire ne serait-ce qu'un résumé.

Il convient de retenir que les principes fondamentaux de la justice pénale des mineurs restent inchangés :

- Atténuation de la responsabilité pénale des mineurs en fonction de leur âge : (irresponsabilité pénale pour les mineurs de 13 ans ; diminution de moitié de la peine encourue, mais pour les mineurs de 16 ans, le juge peut ne pas tenir compte de cette diminution).
- Primauté de l'éducatif sur le répressif
- Spécialisation des juridictions et des procédures

En résumé, on doit considérer que l'intérêt des enfants est érigé en principe directeur de la procédure applicable au mineur.

La principale réforme consiste à permettre de juger le mineur dans un délai très court. Aujourd'hui bon nombre de délinquants sont jugés alors qu'ils ont atteint leur majorité par le tribunal pour enfants parce qu'ils ont commis les faits reprochés alors qu'ils étaient mineurs. Dans ces conditions, la peine n'a plus grand sens.

Désormais dans la majorité des cas, la procédure se déroulera en 3 temps :

- Premier temps, le procureur fixe une date d'audience devant le juge des enfants au cours de laquelle, il ne sera statué que sur la culpabilité ; cette date est comprise entre 10 jours et 3 mois lorsque l'enquête est terminée.
- Deuxième temps : lors de l'audience sur la culpabilité, le juge des enfants s'il déclare coupable le mineur, ordonne une période de mise à l'épreuve éducative ; cette période est comprise entre 6 et 9 mois.
- Troisième temps : prononcé de la peine qui sera plus ou moins sévère en fonction du résultat de la période éducative.

Cette procédure est ambitieuse et, si on en comprend bien le sens, elle apparaît comme très lourde, notamment pour le procureur qui est présent tout au long des trois étapes de la procédure. Elle se fait pour l'instant à moyens constants.

*

* *

Séance du vendredi 22 octobre 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin.**

Sont présents : Mmes Marès, Pallier. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Meine, Puech, Simon, Stephan.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Hénault, Herrmann, Leroy, Poujoulat. MM. Abauzit, Cadène, Fougères, Guilhem Fabre, Iancu, Kirschleger, Mutin, Penchinat, Pierre Marès, Didier Travier, Daniel Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénéol, Blanc-Bijon. MM. Chillet-Pijac, Krebs, Polge, Rouanet de Lavit.

Excusés : Mmes Giacomoni, Torreilles. MM. Artus, Dominique Fabre, Feller, Galligani, Maréchal, Ott.

Monsieur le président ouvre la séance en rappelant la disparition de notre consœur Christiane Lassalle et invite l'assemblée à observer une minute de silence.

Les obsèques religieuses se sont déroulées en la paroisse Saint-François ce matin même, vendredi 22 octobre. En présence de nombreux membres de notre compagnie, la messe a été célébrée par le père Frédéric Auriol.

Le texte de l'éloge prononcé par notre président se trouve en fin de ce compte rendu.

*

Monsieur le président donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 8 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Information

- Faisant suite à la programmation du colloque de la SHMCNG les 18 et 19 novembre, la séance initialement programmée vendredi 19 novembre a été reportée au vendredi suivant 26 novembre, en accord avec le conférencier Pr Jean-Pierre Rouanet de Lavit.

Nous remercions la direction de Carré d'Art et la ville qui nous permet de bénéficier de la gratuité de l'auditorium.

- Il faut noter également l'annonce de la séance publique du jeudi 18 novembre, à 18 heures, salle Jacques Terrisse au lycée Daudet qui sera consacrée à l'hommage dédiée à Jeanne et Marcel Encontre, résistants et déportés nîmois. Notre président Michel Belin donnera une conférence.
- Actualité sur le site web. Une nouvelle fiche a été installée sur « Une promenade dans les faubourgs » : *La Maison Ginestous Libourel* avec l'onglet « Quartier de la gare ».

Le président prend la parole pour introduire la communication de M. Hervé Pijac. Il s'exprime en ces termes :

Monsieur,

Force est de reconnaître que vous ne facilitez pas le travail du président que je suis puisque vous m'imposez en quelque sorte de faire deux

présentations pour une seule personne. En effet, la double identité est votre première caractéristique, Pierre Chillet pour l'état civil et Hervé Pijac pour l'écrivain.

Commençons par Pierre Chillet : vous êtes né à Nîmes en juillet 1948. Vous vous définissez languedocien par raison et cévenol par le cœur. Vous habitez près de Montpellier à Saint-Gély-du-Fesc.

Comme beaucoup d'entre nous, vous avez fait vos études secondaires au lycée Daudet et vous en avez gardé un excellent souvenir qui se prolonge avec votre adhésion à l'Association des anciens élèves de cet établissement.

Après des études supérieures en droit et en lettres essentiellement à Montpellier, vous réussissez le difficile concours d'entrée à France Télécom, entreprise alors publique, dans laquelle vous allez avoir de hautes responsabilités nationales dans des domaines relevant presque exclusivement de l'humain à savoir la communication, l'hygiène et la sécurité du travail, l'innovation.

Mais votre passion première est l'écriture où vous êtes connu sous le nom d'Hervé Pijac. Vous êtes l'auteur de plusieurs romans, en 1998 « Le moulin Serrières en Cévennes », « Une part d'ombre » en 2015 ou encore « Le hippie cévenol » en 2017. L'histoire, comme la Cévenne, sont une de vos sources d'inspiration. Mais vous ne vous contentez pas d'écrire puisque vous donnez leur chance à de jeunes auteurs en les publiant dans les éditions de « La Voix Domitienne ».

J'ai commencé cette présentation en évoquant votre double facette, c'est oublié votre activité parmi nous ; un troisième personnage en quelque sorte.

Lorsque vous avez été reçu le 19 mars 1999 en qualité de correspondant au sein de notre compagnie par notre présidente Marcelle Viala, cette dernière concluait alors sa présentation en citant une locution latine

que les écrivains affectionnent « Nulla dies sine linea ; ita non omnis moriar ». Ces formules empruntées à Pline l'Ancien ou Horace, selon elle, vous caractérisaient.

Vous avez tout naturellement présenté plusieurs communications inspirées pour la plupart de vos recherches littéraires :

- Le 04 février 2000, elle s'intitulait « La légende des hippies en Cévennes »
- le 19 avril 2002, « L'avènement des lumières »
- le 24 janvier 2014, « Déserteurs et insoumis de la grande guerre »

J'ajoute que vous êtes un des trois membres du comité de pilotage, aux côtés de Robert Chalavet et Bernard Simon, en charge de la construction de l'ouvrage « Nîmes vu par les académiciens ». Votre nom s'imposait compte tenu de votre expérience et de votre savoir-faire dans le monde de l'écriture et de l'édition.

Aujourd'hui, vous avez décidé de nous parler d'un sujet très délicat celui du rôle des kapos dans les camps de concentration. On sait que les allemands, en manque de personnel, avaient décidé de confier à des prisonniers la discipline des camps. Ce fut le cas de Karl Kapp à Dachau. Beaucoup de détenus ont estimé que ces chefs improvisés, tout en exerçant eux-mêmes des violences, évitaient des punitions plus sévères commises par les SS. C'est ainsi que Kapp, en 1960, a été déclaré innocent de tous les crimes qu'on lui reprochait par un tribunal de Munich. Les juges ont estimé qu'il s'était montré loyal vis-à-vis des autres détenus parfois en les protégeant. Le bien, le mal, où est la frontière ? Peut-on commettre le mal pour faire le bien ? Autant de questions qui sous-tendent votre intervention. Nous vous écoutons.

Avant de donner la parole à M. Hervé Pijac, le président transmet le souhait du conférencier de ne pas applaudir en fin de sa communication compte tenu du sujet abordé.

Résumé

Alors que nous sommes encore proches des cérémonies de commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau et que nous constatons en France, ces derniers mois, une augmentation de l'émigration vers Israël de nombreux Juifs ne supportant plus l'antisémitisme – parfois caché derrière l'antisionisme ! – dont ils se sentent victimes, peut-être n'est-il pas inutile de se pencher sur le cas du *kapo* Karl Kapp – une bien sinistre allitération ! Un cas intéressant parce que, au-delà de la personnalité de l'individu, qui pose question, il permet de réfléchir à l'un des grands mystères de l'humanité : l'éternel combat du bien et du mal.

Nous tenterons d'abord de cerner qui était Karl Kapp et son action au sein des *Konzentrationslager* pour nous pencher ensuite sur les explications inattendues qu'il propose pour justifier sa brutalité. Ceci nous conduira à analyser les raisons de son étonnant acquittement par un tribunal allemand après la guerre et par conséquent à réfléchir sur les notions du bien et du mal, un débat immémorial d'une profonde complexité...

En guise de conclusion, nous évoquerons ce qu'Hannah Arendt a conceptualisé sous l'appellation de « banalité du mal ».

Après les questions d'usage, le président Michel Belin lève la séance à 17 heures 30.

*

In memoriam Christiane Lassalle

Michel Belin, président.

Vendredi 22 octobre 2021

La nuit est tombée, noire, triste, Christiane Lassalle n'est plus.

Si nous la pleurons aujourd'hui, c'est parce que son attachement à l'Académie était viscéral. Elle nous aimait pour ce que nous représentons dans l'histoire de notre ville ; elle aimait également chacun de nous pour ce que nous sommes et pour ce que nous pouvons apporter à la plus vieille institution de notre cité.

Pour Christiane Lassalle, l'Académie était un peu sa mère et nous étions ses frères et sœurs. Nous perdons quelqu'un de notre famille, le déchirement est immense à la hauteur de la solidité du lien qui reliait Christiane à l'Académie. Lorsque notre confrère Daniel Jean Valade lui a remis le 26 avril 2013 les insignes de Chevalier de l'Ordre national du mérite, elle précisait que, pour elle, son professionnalisme et son activité à l'Académie de Nîmes étaient le prolongement l'un de l'autre. Je serais même enclin à parler de symbiose.

« Je me sens à l'aise au milieu de vous, déclarait-elle le jour de sa réception le 27 avril 1984 car j'ai appris, dans l'exercice de ma profession, à ne pas pouvoir me passer de vous. »

Christiane Lassalle a toujours été attirée par le passé et c'est à Nîmes qu'elle a pu, avec son mari Victor, exercer réellement son activité en étant conservateur aux Musées d'art et d'histoire de 1962 à 1991. « Votre compagnie, poursuivait-elle, est en effet, depuis plus de trois siècles, la mémoire vivante de Nîmes et aucun fait du passé ne peut être évoqué sans avoir recours à vous. Votre vigilance est à l'origine de la conservation de nos monuments et de nos collections archéologiques... vos récompenses, par des prix et des médailles, ont permis d'acquérir un

patrimoine archéologique considérable car, tenue au courant de toutes les découvertes de la région, vous incitez les inventeurs à offrir leurs trouvailles au musée et vous les honoriez en citant leurs noms et leurs dons dans vos mémoires. Vos publications sont le reflet de cette activité et les études qu'elles présentent sont des références indispensables à la compréhension de notre patrimoine historique ».

Nous lui avons donné naissance en 1974 lorsque nous l'avions acceptée comme correspondante. Elle ne nous a pas quittés jusqu'en 2019, année où elle choisit avec l'élégance et la modestie qui lui siéent si bien, de demander l'honorariat.

Pendant ces 45 années, elle s'est tout entière consacrée à l'Académie avec passion et compétence. Retracer son passage parmi nous, c'est raconter une tranche de vie de notre compagnie. Elle s'est unie pour le meilleur et ne nous a pas abandonnés lorsque nous rencontrions des difficultés.

Comme correspondante entre 1974 et 1983, elle a procédé à l'inventaire de la collection iconographique et numismatique réunie par Henri Bauquier sur le Comte de Chambord et permis ainsi d'exposer, dans notre hôtel, les 543 pièces de cette collection dès octobre 1976.

En 1982, elle prend une part prépondérante dans la préparation de l'exposition présentée au Musée des Beaux-Arts à l'occasion de la commémoration de notre tricentenaire et dans la rédaction du catalogue édité à l'occasion de cet événement.

Le 27 avril 1984, elle était enfin reçue membre résidant au fauteuil d'André Modeste. Elle était la cinquième femme à intégrer notre cénacle.

Le 06 janvier 1989, elle devint archiviste, fonction qu'elle exercera pendant près de vingt-cinq ans et qui sans aucun doute lui revenait naturellement. Qui, mieux qu'elle, pouvait représenter la mémoire de l'Académie ?

L'année 1992 sera son année de présidence. Enfin en 2002, elle fut élue secrétaire perpétuel, poste qu'elle occupa jusqu'en 2007. Elle succédait alors, au bâtonnier Jean Ménard qui partit avec « le regret d'avoir œuvré tout seul sans entraîner l'adhésion de tous ». Christiane Lassalle vécut très mal cette démission et fit une intervention remarquée : « Le constat d'échec est dû avant tout à un manque de dialogue et de discussion, mais aussi à un manque de cohésion entre nous ; nous connaissons-nous vraiment ? Savons-nous ce que chacun de nous peut apporter à l'Académie ? Ne sommes-nous pas des membres passifs qui viennent participer à une séance rituelle, puis qui repartent sans se sentir concernés par le devenir de notre compagnie ? Ne pensez-vous pas que nous pourrions tous ensemble réfléchir sur ce que l'Académie représente dans la société et sur les orientations urgentes à prendre pour l'introduire dans le monde de demain ? Il en va de la survie de l'Académie ». Vous aurez noté que Christiane, en employant le pluriel, s'inclutait dans ces critiques. A n'en pas douter, il s'agissait d'une formule de style car je ne vois pas comment l'un de nous pourrait la soupçonner de passivité. Elle portait sur nous un regard lucide parfois critique car une seule chose lui importait, la pérennité de notre institution. Elle nous aimait trop pour imaginer une disparition mais était lucide sur la conséquence d'un comportement paresseux. Christiane était un exemple pour nous tous, un modèle dont nous devrions nous inspirer lorsque nous avons le privilège d'avoir été choisis pour intégrer ce cénacle.

En 2010, notre confrère Robert Debant lui remettait les insignes de chevalier dans l'Ordre des Arts et des lettres. Tout en soulignant combien cette distinction était bien méritée, notre confrère notait « le rare attachement qui l'unissait à l'Académie[...], une sorte d'amour aussi remarquable que touchant, nourri par l'esprit et par l'instinct ».

*

Si Christiane Lassalle n'a pas ménagé sa peine à l'Académie, il en a été de même pour son implication dans la vie culturelle de la cité. Grâce

à son dynamisme, son admiration pour certains personnages de notre ville, elle a nourri nos esprits.

Elle a été ainsi à l'origine de l'Institut européen Séguier, Jean-François Séguier qu'elle a contribué à mieux faire connaître. Elle a organisé, seule ou en collaboration, des expositions sur l'histoire des Arènes du début du Moyen Age à 1850, sur l'histoire de la Maison Carrée, les poids de Nîmes, les bons communaux révolutionnaires du Gard, le peintre Jules Salles, les documents sur la Réforme à Nîmes. Sa participation à la vie associative nîmoise dans l'Ecole antique, les Vieilles maisons françaises, la Société d'histoire moderne et contemporaine, l'Association nîmoise de diffusion artistique, la Commission départementale des objets d'art, le Comité départemental de l'inventaire témoigne de l'étendue de sa culture et de sa curiosité intellectuelle.

Il n'était guère de manifestation intellectuelle sans que l'on aperçoive cette dame si remarquable par son savoir.

Notre pensée se tourne à présent vers son mari Victor. Tous deux se sont unis en 1953. 68 ans de vie commune au cours desquels naîtront trois enfants, Pierre, Michel et Christine. 68 ans de souvenirs, d'amour. Ils étaient de la même trempe, de la même chair. Ils n'étaient qu'un seul être, aussi passionnés l'un que l'autre par le passé, leur ville et l'Académie que Victor dirigea en 1983. Rares, sans doute, sont les Académies qui possèdent en leur sein un couple. Nous avons eu ce privilège. Il était inimaginable qu'ils soient séparés au soir de leur existence après avoir connu une vie aussi riche, tournée vers les autres avec le souci permanent de transmettre notre héritage commun. Le sort en a décidé autrement. Christiane s'en est allée mais sans pour autant laisser Victor seul. Son cœur continue de battre dans le sien. Son image reste, son sourire éclaire plus que jamais.

*« Il y a toujours...
Au bout du chagrin
Une fenêtre ouverte »*

Il est des hommes et des femmes qui, par leur rayonnement partout où ils ont exercé, ont laissé leur empreinte pour toujours ancrée dans nos mémoires et ne disparaîtront jamais.

Christiane Lassalle était de ceux-là. Son nom, son visage, son sourire comme son talent, sa science, son savoir ne s'effaceront pas.

La nuit n'est jamais complète.

Séance du vendredi 5 novembre 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin.**

Sont présents : Mme Pallier. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Meine, Mutin, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Travier, Valade.

Excusés : Mmes Cabane, Hénault, Herrmann, Leroy, Marès, Mazauric, Poujoulat. MM. Blanchet, Cadène, Fougères, Iancu, Kirschleger, Meunier, Penchinat, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni. MM. Artus, Feller, Jas, Maréchal, Ott, Polge, Rouanet de Lavit, Simula.

Excusés : Mme Torreilles. MM. Chillet-Pijac, Pontvieux.

Monsieur le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 22 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Lors de la dernière réunion du Bureau du 19 octobre, notre confrère Charles Puech a annoncé son souhait de mettre un terme à ses fonctions de trésorier après plus de dix années de responsabilités. Par bonheur,

nous savons que nous pouvons toujours compter sur sa présence et ses précieux conseils.

Actualité sur le site web

Deux nouvelles fiches ont été installées sur « Une promenade dans les faubourgs de Nîmes ». Elles concernent un nouveau lien intitulé : « La statuaire publique dans les faubourgs de Nîmes ».

Le président prend la parole pour introduire la communication de Madame Michèle Pallier. Il s'exprime en ces termes :

Chère consœur,

Je vais vous faire une confidence : je redoutais ce jour où je devrais vous présenter. On ne présente pas Michèle Pallier. Votre rayonnement au sein de l'Académie mais aussi dans diverses associations et sociétés savantes est tel que chacun ici et bien au-delà vous connaît .

Mais je ne peux pas ne pas me soumettre au rite qui consiste à vous annoncer. Vous êtes très soucieuse du respect de notre mode de fonctionnement. Je me dois par conséquent de respecter les usages ; c'est aussi une manière de vous témoigner du respect.

Vous avez été élue correspondante en 1997 puis accueillie en qualité de membre résidant par le président Henri Hugues en 2009, au siège vacant de Monsieur Jean Ménard.

Vous avez fait des études secondaires à Saint-Germain-en-Laye. Vous étudiez ensuite à l'IEP de Paris puis à la faculté des lettres d'Alger où vous obtenez une licence de lettres classiques.

Suivant votre parcours professionnel, nous vous retrouvons responsable de la documentation et des relations publiques pour le compte d'Electricité et gaz d'Algérie puis attachée de direction à la Direction régionale de Jeumont-Schneider à Strasbourg, chargée de mission pour

la Société nationale des entreprises de presse. Enfin vous êtes nommée responsable de la communication auprès du ministère de l'Information, de la presse régionale et de la presse d'Outre-mer.

Ces itinéraires vous ont permis d'acquérir la pratique courante de trois langues : l'allemand, l'italien et l'anglais.

Vous avez eu et vous avez toujours un engagement associatif remarqué au sein de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement public, de la Croix-rouge, de la Maison de santé protestante. Entre 1997 et 2006, vous avez été secrétaire des « Bibliophiles de Nîmes et du Gard-amis de la bibliothèque de Carré d'Art ».

Vous êtes membre de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Tout cela témoigne d'une insatiable curiosité intellectuelle qui ne peut qu'enrichir notre Académie.

Vous êtes passionnée d'histoire et actuellement vous présidez l'association « Sur les pas de saint Louis en baie d'Aigues-Mortes » qui se propose de mieux faire connaître l'histoire d'Aigues-Mortes au XIII^e siècle, en particulier les septième et huitième croisades. Cette association est une filiale de l'Académie de Montpellier.

Au sein de notre compagnie, vous êtes notre ambassadrice auprès de la Conférence nationale des académies. Vous nous avez également représenté au congrès national des Sociétés historiques et scientifiques qui s'est tenu au Québec en 2008.

Vous avez assuré la présidence de notre compagnie en 2013. Vous avez fait de nombreuses communications :

- En 1998, « Les Gasparins, portrait de femmes »
- En 2002 « Un salon protestant du Félibrige : Dono Adriano reçoit Frédéric Mistral »

- En 2005 « Léonce Guiraud : un notable au service du département du Gard »
- En 2008 « Un académicien au Canada, Gaston Bouzanquet (1866-1937)
- En 2010 « Deux météores dans le ciel de la peinture du XIX^e siècle : Frédéric Bazile (1841-1870) et Henri Regnault (1843-1871)
- En 2016 « Du commandant Espérandieu (1857-1939) au Nouvel Espérandieu (2003)

Vous êtes également intervenue au sein d'académies voisines ou de sociétés savantes.

Votre communication d'aujourd'hui s'intitule « Edith de Gasparin (1785-1862) ou la fin d'une dynastie ». Elle prolonge en quelque sorte la communication que vous nous aviez faite en 1998 sur « Les Gasparin, portrait de femmes ». Avec Edith de Gasparin, s'éteint une famille qui, avec Adrien de Gasparin, ministre de l'Intérieur et Auguste, son frère, député de la Drôme et maire d'Orange, a donné à la France des hommes qui ont joué un rôle politique éminent.

Nous vous écoutons.

Résumé

Avec Edith de Gasparin, morte sans postérité, s'éteint une famille qui, avec Adrien de Gasparin (1785-1862), agronome, ministre de l'Intérieur, Pair de France, membre de l'Institut, son trisaïeul, et son frère Auguste (1787-1857), député de la Drôme et maire d'Orange, a donné à la France des hommes qui ont joué un rôle politique éminent.

Née à Nîmes, descendant par sa mère de la famille nîmoise des Daunant, très liée à Guizot, elle fait rapidement preuve de caractère et

d'indépendance d'esprit. « Folle de lecture », elle délaisse très jeune Bossuet et Montesquieu, pour Gabriele d'Annunzio et l'ésotérique Sâr Péladan. Ayant quitté Nîmes pour Paris, elle a une vie littéraire intense, reçoit Elemir Bourges, Barbey d'Aurevilly, Mallarmé. Sa passion pour l'art l'entraîne à Rome, à Florence ou à Venise. Celle des voyages en Egypte, en Inde ou en Grèce. Celle de la musique, sur toutes les scènes lyriques où l'on produit Wagner. Son style est à son image : très lyrique.

Malgré cette vie indépendante et passionnée, elle restera attachée à ses racines et à sa famille. Elle léguera l'héritage des Gasparin au musée d'Orange et mourra à Rome en 1967.

De nombreuses questions ont été posées.

Le président Michel Belin lève la séance à 17 heures 30.

*

Séance administrative

Mardi 16 novembre 2021, 15 heures – Salle des séances.

Compte rendu

Présents : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Emmery, Fougères, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Travier.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Henault, Herrmann, Leroy, Mazauric, Plouvier. MM. Abel, Blanchet, Cadène, Iancu, Kirschleger, Meine, Trarieux, Daniel Travier, Didier Travier, Valade

En ouvrant la séance, le président lit cet extrait¹, estimant qu'il est toujours d'actualité et demande à chacun de se souvenir que dans nos discussions, la raison doit l'emporter sur la passion.

*« Tolérance, concorde et mutuelle estime
Régissent nos rapports ; et nos discussions
Quoique libres toujours, se font sans passion.
Certains parlent souvent ; d'autres ne parlent guère
Sur des sujets plaisants ou plus souvent sévères
On voit les uns toujours, et d'autres ne venir
Que bien rarement ; mais nul ne vient pour dormir*

1 - Extrait de « l'Académie de Nîmes, vue par son doyen ». Mémoires de l'Académie, 10 février 1938 Pages LXXXVII à XC

*Et pourtant les fauteuils sont bons et confortables
Que l'on voit alignés autour de notre table.
Je constate et ne fait pas la moindre critique. »*

Avant d'examiner l'ordre du jour, le président fait état d'une difficulté concernant l'élection d'un membre présenté par le groupe catholique. Jusqu'à présent le protocole présidant à l'élection a été suivi scrupuleusement, conforme au règlement : présentation par 3 parrains puis agrément par un collège comprenant les anciens présidents et les membres du bureau. Si l'on suit le protocole, cette présentation devrait se faire au cours d'une séance ordinaire et donner lieu 5 semaines plus tard à un vote à nouveau en séance plénière. Or depuis le compte rendu de la réunion du Bureau et du collège des anciens président, des réserves relatives à cette présentation ont été portées à la connaissance du président et du secrétaire perpétuel. Si l'on suit le règlement, aucun débat n'est prévu, chaque académicien devant se faire sa propre opinion au vu d'un seul C.V.

Le président estime qu'il est anormal que nous ne puissions pas en personnes responsables échanger, par exemple, en séance administrative, sur cette présentation. Un vaste débat s'engage d'où il ressort tout d'abord que notre mode de fonctionnement concernant les élections des membres résidants doit sans doute être revu en introduisant au cours du protocole un temps consacré à l'échange entre tous les académiciens appeler à prendre part au vote final. Puis la discussion finit par être consacrée à la présentation de cette candidature de telle sorte que les consœurs et confrères se prononceront en toute connaissance de cause.

Relevés de décisions

- Validation du compte rendu de la séance administrative du 29 novembre 2019. Le compte rendu a été voté à l'unanimité.
- Renouvellement du Bureau. La proposition ci-après est acceptée à l'unanimité. Elle sera soumise au vote lors de la prochaine séance ordinaire du vendredi 26 novembre :

Bernard Cavalier. Président pour l'année 2022

Anne Hénault. Vice-présidente pour l'année 2022

Trésorier : Michel Belin

- La reprise en janvier 2022 de l'organisation des séances, salle des séances. Sauf difficulté supplémentaire en relation avec la propagation du virus, les séances se dérouleront salle des séances avec port du masque et pass sanitaire obligatoires.

Les rapports des commissions sont situés dans le fichier joint.

Rapport financier. Le quitus est voté à l'unanimité. M. Charles Puech est applaudi chaleureusement pour son investissement sans faille pendant plus de dix années.

Commission du programme. La proposition du calendrier du premier semestre 2022 se trouve en page suivante.

Commission du patrimoine. La proposition ci-après de Francine Cabane est acceptée à l'unanimité.

« Le groupe cartes postales souhaiterait pouvoir faire une présentation d'environ 15 minutes de l'avancement de ses travaux aux membres de l'Académie lors d'une séance ordinaire.

La demande est faite également de pouvoir associer à nos travaux une personne compétente qui ne fait pas partie de l'Académie.

Critère de l'âge des candidats concernant les élections des membres ordinaires².

Proposition d'ajouter à l'alinéa 4 : « Ce critère ne s'applique pas aux candidats qui appartiennent à la classe des Correspondants. »

2 - Le critère retenu était :

- 1 - jouir d'une notoriété reconnue dans sa compétence, professionnelle ou non ;
- 2 - pouvoir et vouloir faire partager ses compétences ;
- 3 - s'engager à participer activement à la vie académique ;
- 4 - avoir moins de soixante-dix ans, sauf exception.

Cette décision votée à l'unanimité sera inscrite dans le Registre des décisions.

Publication « Nîmes, vu par les académiciens ». L'assemblée donne son accord pour finaliser cette publication.

Séance publique annuelle du dimanche 6 février 2022.

La séance se déroulera dans l'auditorium du Musée de la Romanité.

Communication de Daniel J. Valade : Le Musée du Vieux Nîmes a cent ans.

Un repas sera organisé au Moulin Gazay, route d'Arles.

*

**

Séance du vendredi 26 novembre 2021

Grand Auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet

La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin.

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Pallier. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Emmery, Fougères, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Leroy, Mazauric, Plouvier, Poujoulat, Prat. MM. Blanchet, Cadène, Iancu, Kirschleger, Stephan, Trarieux, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni, Reboul. MM. Galligani, Jas, Maréchal, Ott, Pey, Polge, Rouanet de Lavit.

Excusés : Mme Torreilles. MM. Artus, Chillet-Pijac, Daudé, Feller, Pontvieux, Simula, Ventura.

Monsieur le président Michel Belin ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 5 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

Elections

Nombre de votants: 49. Bulletins exprimés: 20

Président pour l'année 2022 : Bernard Cavalier. (19 oui, 1 abstention)
Vice-Présidente pour l'année 2022 : Anne Henault (17 oui, 2 non, 1 abstention)

Nouveau trésorier : Michel Belin (17 oui, 1 non, 2 abstentions)

Le président donne ensuite la parole à notre confrère Charles Puech qui présente la candidature en qualité de membre résidant de Luc Simula pour succéder à Jean Matouk, décédé. La proposition est située en fin de ce compte rendu.

Information

Notre ami Christian Feller, directeur de recherche honoraire de classe exceptionnelle de l'Institut de Recherche pour le Développement et appartenant à la classe des Correspondants vient d'être élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur sur la liste du JO du 14 juillet 2021. La décoration lui a été remise le 30 octobre dernier. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Le président prend la parole pour introduire la communication de Jean-Pierre Rouanet de Lavit ; intitulée : *La balade irlandaise de Joseph Lavit huguenot millavois*. Il s'exprime en ces termes :

Monsieur,

Vous avez été installé correspondant le 07 juin 2014 par le président Chamboredon. Vous étiez parrainé par Pierre Marès, René Chabert et Bernard Cavalier. Quand on sait que vous êtes professeur de médecine, un tel parrainage n'a rien de surprenant.

Vous êtes originaire de Muret et votre père était magistrat. Il fit une brillante carrière qui le conduisit notamment à présider la troisième chambre de la cour d'appel de Paris spécialisée dans les brevets d'invention.

Vous prenez une autre direction puisqu'après votre baccalauréat en mathématiques élémentaires, vous vous inscrivez en faculté de médecine. Vous effectuez votre externat et votre internat à Paris. Vous vous spécialisez dans la radiologie et l'imagerie médicale et plus précisément dans celle du corps féminin . En 2003 vous êtes professeur de classe exceptionnelle.

Vous avez publié de nombreux ouvrages dans votre spécialité, en particulier un ABC en imagerie gynécologique, obstétricale et mammaire. Vous avez donné des conférences à Washington et Boston et vous avez exercé en France de nombreuses responsabilités. Vous êtes, entre autres, membre du conseil national des universités, président de la société française d'imagerie génito-urinaire, membre d'honneur de la société française de radiologie. Vous êtes en outre cofondateur de l'association France-Maroc.

Vous avez été élevé en 2009 au grade de chevalier de la légion d'honneur.

Mais vos centres d'intérêt ne sont pas que médicaux. Vous êtes titulaire de la « commanderie de Faugères » en charge de la promotion des vins de Faugères. Un tel penchant n'a rien de surprenant quand on sait que votre père avait obtenu un diplôme d'œnologie.

Vous êtes également membre du conseil d'administration du prestigieux orchestre national Montpellier Occitanie.

Vous avez prononcé en 2014 une communication intitulée « l'imagerie de la femme : une nouvelle spécialité médicale ». En outre lors du colloque de la conférence nationale des Académies, en 2015, vous avez en collaboration avec deux autres professeurs de médecine Guilhem Godlewski et Pierre Marès, écrit un article sur « les trompes de Fallope : une histoire de cette double vie vitale et de ses obstructions.

Quand j'ai évoqué vos passetemps favoris, j'aurais pu y inclure la généalogie. Pourtant c'est bien l'histoire de votre famille qui nous vaut

le plaisir aujourd'hui de vous entendre. Vous avez en effet découvert tout à fait par hasard l'existence d'un certain Joseph Lavit, d'origine de Millau et qui s'établit en 1690 à Cork en Irlande du sud dans une grande pauvreté. Son destin fut singulier puis qu'il devint shérif puis maire de Cork. De nombreuses traces des Lavit existent encore aujourd'hui dans cette commune.

Je ne déflores pas davantage l'histoire de cette dynastie.
Nous vous écoutons cher monsieur.

Résumé

Joseph Lavit naît à Millau le 13 Septembre 1662 dans une famille réformée. Dès la révocation de l'Edit de Nantes connue, il quitte Millau et atteint le refuge huguenot à Schaffhouse en Juillet 1688. Il y rencontre rapidement sa future épouse Christiania qui lui donne un garçon Gautier probablement né à Berlin dans sa belle famille en 1689. Ensemble ils arrivent à Cork en 1690 en pleine guerre « williamite » dans une grande pauvreté et les premières années passées ont été très difficiles.

Cette famille est un des exemples de réussite exceptionnelle en Irlande au XVIII siècle puisque Joseph fut sheriff de Cork dès 1713 et maire en 1720 alors que son fils aîné Gautier devenu Walter sera sheriff en 1733 et maire en 1745. Quant à son fils cadet Nathaniel, il valait 100.000 livres le jour de son décès, annoncé dans l' « Hibernian Chronicle » du 27 aout 1770.

En se promenant dans le centre-ville de Cork, on remarque le « Lavitt's quay », la « Lavit Gallery » et avec un peu de recherche les « Lavit's buildings » proches de la très animée « Mac Curtain Street » et la « Lavit's island » maintenant dénommée « Morrisson island ».

Parmi les nombreuses activités créées par Joseph et ses deux fils, on retiendra grâce au développement du quai et des buildings, la distillation de l'alcool pour les soldats « williamites », le raffinage du sucre, le moulin à papier de Glanmire, les aciéries, les transports maritimes...

Quelques brouillons d'échanges épistolaires intéressants entre les Lavit de Cork et ma famille languedocienne de parenté éloignée « de Vigne Lavit » ont été retrouvés et traduisent l'ambiance en France et en Irlande à la fin du XVIII^e siècle. Par exemple, Jean André de Lavit, originaire de Bédarieux, fugitif dès 1685, réfugié à Genève et enfin engagé dans l'armée « williamite » en 1689 comme lieutenant dans la Compagnie de Varengues du célèbre « Schomberg's horse », n'a pas pu rencontrer son cousin Joseph lors du siège de Cork fin 1690 car il est probablement décédé peu avant sur les rives de la Boyne. Par contre, cette parenté incertaine avec Joseph Lavit évoquée par Grace Lee dans son livre « The Huguenot settlements » in Ireland » est confirmée par ces vieux brouillons de courrier.

Le devenir de cette illustre famille huguenote de Cork commence à progressivement être connu. Elle s'est perpétuée par les mariages dans la « gentry » anglicane de son fils Walter avec Mary Longfield de « Castlemary », des filles et petites-filles de Joseph Lavit avec George Peacocke de « Barntick » et Richard Perry de « Woodroof ». Enfin on note l'émigration logique, vu le contexte politique, de l'unique petit-fils, nommé lui aussi Joseph Lavit, vers le New Hampshire en 1777 pour s'engager dans le régiment de marine du colonel John Webster et participer à la guerre d'indépendance révolutionnaire contre les Anglais. Il est donc devenu américain...

Il n'y a donc plus de Lavit d'origine languedocienne en Irlande aujourd'hui mais le « Huguenot Day » à Cork rappelle depuis 2012 chaque année cette courageuse « balade » relativement exceptionnelle !

De nombreuses questions ont été posées.

Le président Michel Belin lève la séance à 17 heures 30.

Annexe

Proposition de candidature

Luc SIMULA

Proposé par Charles Puech, Francine Cabane et Daniel J. Valade

CURSUS PROFESSIONNEL

Retraité depuis le 01/09 2013.

Professeur en Classe préparatoire économique et commerciale au lycée A. Daudet de Nîmes de 1993 à 2013.

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée A. Daudet de Nîmes et à l'Institut Universitaire de Formation des Maitres (I.U.F.M.) de 1990 à 2008.

Professeur de sciences économiques et sociales depuis 1973.

Formateur en formation continue des enseignants (1983-2014), membre de nombreux jurys (jury du concours général de SES par exemple) et de plusieurs commissions nationales, dont la Commission technique chargée de l'élaboration des programmes de sciences économiques et sociales (1988-1998).

FONCTIONS EXTRA-PROFESSIONNELLES

Chercheur associé à l'Institut National de Recherche Pédagogique (1983-1997). Vice Président du Mouvement européen Gard-Lozère (deux ans). Participation à la rédaction de plusieurs manuels scolaires.

Correspondant de l'Académie de Nîmes (2014).

Membre de la commission des publications, Mémoires et Bulletins.

AUTEUR de :

Livres

La dissertation économique, La Découverte (2014)

Aujourd'hui l'Union européenne, SCEREN - CRDP, 2012 (co-auteur)
20 dissertations d'économie, Bréal (2004)

Enseigner les sciences économiques et sociales. Le projet et son histoire [(co-auteur), INRP, 1993].

Articles

Les notables en Vaunage, in *La Vannage au XX^e siècle* (2001).

L'Union européenne en mal de gouvernance, Revue Espace prépa (2011)

L'euro doit-il être une monnaie forte ? Revue Espace prépas (2002).

Nombreux articles pédagogiques dans les

Cahiers pédagogiques (1992) et la Revue

Documents pour l'enseignement des Sciences économiques et sociales (Sceren-CNDP).

*

* *

Séance du vendredi 3 décembre 2021

Lycée Alphonse Daudet. Salle Jacques Terrisse

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin**

Cette séance est consacrée à la réception de Monsieur Michel Desplan en qualité de membre résidant au fauteuil de notre regrettée consœur Christiane Lassalle.

Le film de cette réception a été installé sur la chaîne *Youtube* de l'Académie, accessible depuis la page « Accueil » du site web¹.

Le président accueille notre nouveau confrère en ces termes :

Monsieur et cher confrère,

« *Enfin* », est le premier mot qui me vient à l'esprit en vous recevant. « *Enfin* », vous voilà chez vous. Vous avez été élu à l'unanimité membre résidant de notre compagnie le 08 novembre 2019. En temps ordinaires, vous auriez dû prendre place dans le fauteuil qui vous revient dans les six mois qui suivent cette élection, mais l'Académie ne reconnaît pas l'installation sur le papier, seulement corps présent, à l'inverse de la magistrature. Nous avons été par conséquent dans l'obligation de repousser votre réception à plusieurs reprises en fonction de la situation née de l'état d'urgence sanitaire.

1 - <https://www.academiedenimes.org/>

Mais ce jour tant attendu est arrivé ; reconnaissez que vous pouviez patienter quelques mois puisque vous voilà désormais immortel, et je suis évidemment très honoré et très heureux de vous accueillir.

Vous allez occuper le fauteuil n°3 qui fut celui de notre consœur Christiane Lassalle dont vous allez nous faire l'éloge. La cérémonie qui préside à l'installation d'un nouvel académicien est, en règle générale, heureuse mais elle est souvent, comme aujourd'hui, teintée de tristesse car, derrière le récipiendaire, le souvenir de celle ou de celui qui nous a quittés surgit. Christiane Lassalle nous a quittés le 18 octobre dernier et ce n'est pas sans émotion, vous le comprendrez, que nous allons à l'instant vous écouter faire revivre sa mémoire.

Vous serez le treizième académicien à occuper ce siège et le premier magistrat. En consultant le remarquable travail de Mme Lassalle et de notre regretté confrère Bernard Moreau, retraçant l'historique des fauteuils de l'Académie, j'ai pu noter que, parmi vos prédécesseurs, la moitié était des enseignants et l'autre moitié, composée d'un trésorier payeur général, d'un directeur des archives, d'un médecin et d'un artiste peintre que les Nîmois connaissent bien puisqu'il s'agit de Jules Salles, élu en 1850, qui fit construire et légua à la ville la galerie qui porte aujourd'hui son nom.

Si vous êtes le premier magistrat sur ce fauteuil, vous êtes le cinquantième sur la totalité de nos membres depuis la création de l'Académie, ce qui est peu compte tenu de l'âge de notre institution. Très curieusement, l'immense majorité des magistrats ont été élus au XIX^e siècle à plus de 70% et une dizaine seulement au XX^e siècle. J'ajouterai que vous êtes le troisième procureur général à être accueilli depuis l'origine de notre compagnie.

Vous êtes né à Alès en 1955 au sein d'une famille de trois enfants dont vous êtes le cadet. Votre père exerçait les fonctions de substitut au parquet d'Alès ; c'était son premier poste en qualité de magistrat. Il avait commencé sa carrière comme attaché au parquet de Nîmes. Il est ensuite

nommé procureur à Senlis. Vous vous souvenez, m'avez-vous confié, qu'en sortant de l'école primaire vous alliez au secrétariat de votre père pour aider à ranger les dossiers et les archives, classer les procès-verbaux et réaliser des imprimés en faisant tourner la ronéo. C'est peut-être là que votre vocation est née. Quoi qu'il en soit, il a su faire aimer son métier puisque votre sœur sera également magistrate tandis que votre frère suivra une filière scientifique en devenant ingénieur géologue. La famille part à Amiens. Vous poursuivez vos études secondaires dans un collège des Jésuites dénommé « La Providence » que fréquenta plus tard un certain Emmanuel Macron. Muni du baccalauréat, vous vous inscrivez en 1972 à la faculté de droit d'Amiens et vous obtenez en 1976 une maîtrise en droit privé, carrière judiciaire. Vous passez dans la foulée le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature et vous le réussissez, ce qui est particulièrement remarquable compte tenu également de votre âge ; vous avez 21 ans. Rares sont, en effet, les étudiants qui obtiennent ce concours difficile aussi jeunes et sans avoir consacré au moins une année à sa préparation.

1977 sera l'année de votre service militaire, comme aspirant, notamment en Allemagne à Trèves au 51^e régiment de transmission. Le 1^{er} février 1979, vous intégrez l'ENM à Bordeaux. Commence alors un tour de France qui vous conduira successivement à Montbéliard, Perpignan, Troyes, Nancy, Paris, à nouveau Nancy, puis Versailles, Nîmes et enfin encore Paris où vous exercez aujourd'hui les fonctions prestigieuses d'avocat général à la Cour de cassation. Vous êtes un haut magistrat qui a atteint les sommets de la hiérarchie judiciaire.

Lorsqu'on entre dans le détail de votre carrière, deux constatations s'imposent : vous avez ignoré l'ouest. À Bordeaux, vous n'étiez encore qu'un élève, et vous avez exercé des fonctions variées à la fois comme juge du siège et comme parquetier. Vous avez été ainsi juge d'instruction pendant pratiquement dix ans et vous avez eu en charge la présidence de la 11^e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris, spécialisée dans les affaires économiques et financières. Vous avez incontestablement une appétence particulière pour le droit pénal.

C'est à Bordeaux que vous faites la connaissance de celle qui deviendra votre épouse, Claire Goy, également magistrate qui a aussi effectué une brillante carrière mais uniquement au siège et qui, elle, avait une attirance pour le droit civil. Vous avez su concilier cette charge de travail avec l'éducation de quatre enfants sans que votre épouse se mette en disponibilité. Vos deux filles ont en quelque sorte pérennisé la fibre juridique de la famille, Marine est avocate à Nancy et Sophie notaire à Paris tandis que vos deux fils occupent des fonctions de cadre dans d'importantes sociétés commerciales. Pour votre plus grand bonheur, ils vous ont donné dix petits-enfants.

Plusieurs d'entre nous vous connaissent depuis que vous avez exercé les fonctions de procureur général près la cour d'appel de Nîmes de 2011 à 2018. Vous étiez en charge de six parquets : Nîmes, Alès, Avignon, Carpentras, Privas et Mende. Le procureur général met en application la politique pénale du Garde des sceaux, vise à son harmonisation et représente le ministère public au sein des juridictions d'appel. C'est à ce moment que j'ai eu l'occasion de vous rencontrer avec un de nos confrères, Gabriel Audisio. Nous étions venus évoquer un sujet qui nous tient à cœur, celui de la justice restaurative. Nous avons eu un interlocuteur affable, d'une grande courtoisie, avec une capacité d'écoute remarquable. Certes, vous nous aviez fait part de vos réserves sur cette nouvelle approche dans la relation entre auteur et victime mais vous nous avez soutenus - et je puis vous confier aujourd'hui que vous avez été un des rares magistrats à le faire - dans notre projet d'organiser des assises nationales de la justice restaurative auxquelles vous avez non seulement assisté mais aussi participé en prononçant une communication de haut niveau.

Dès lors que nous avons su que vous resteriez à Nîmes, il nous est apparu tout naturel de vous proposer de nous rejoindre à l'Académie et de vous parrainer, Charles Puech, notre collègue et confrère se joignant rapidement à nous.

Quand on a effectué, comme vous, une longue carrière, il n'est pas surprenant d'être confronté à des hommes et des femmes qui laissent une marque indélébile. Nous sommes bien souvent les premiers témoins de la misère et de la souffrance humaine et nous sommes parfois confrontés à des drames abominables comme le viol et l'assassinat d'un enfant. Vous avez porté la parole de l'accusation dans le procès de cet homme qui, à Bellegarde, avait commis l'irréparable et vous m'avez dit que vous vous souviendriez à jamais du comportement exemplaire des parents.

Fort heureusement, vous n'avez pas été confronté qu'à des tragédies de cette ampleur. Vous avez présidé pendant quatre mois à Paris à partir de mars 2003, le procès du « plus gros scandale politico-financier et de détournement de fonds dans une démocratie occidentale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ». C'est ainsi que les journalistes ont appelé le procès Elf, cette grande entreprise nationale qui a été littéralement pillée. Un procès qui vous a pris une année complète de votre vie professionnelle : préparation, temps d'audience et rédaction d'un jugement de 700 pages. Trente-sept prévenus, autant d'avocats, les dirigeants de la plus grande et la plus riche entreprise nationale mais également des personnages truculents comme André Gulfi, dit Dédé la Sardine, qui n'aurait pas dépareillé dans un film de Michel Audiard et qui a déclaré fièrement avoir échoué à « l'oral du certificat d'études » avant de faire fortune dans les affaires et notamment dans la sardine...

Voici ce que disait le journaliste du Monde dans un article paru le 31 janvier 2007 : « Ce procès a déjà conquis sa place dans les annales judiciaires. Il la doit à sa démesure, par le nombre et la singularité des personnes poursuivies, par les enjeux financiers en cause –plus de 2 milliards de francs (305 millions d'euros) de détournement mais aussi à la richesse et à l'intensité de ses audiences, jamais égalées dans un dossier financier. Celles-ci doivent être portées au crédit d'un homme, le président Michel Desplan, qui a su d'emblée imposer une autorité d'autant plus inattendue que ce magistrat de 47 ans était inconnu des acteurs familiers du Palais de justice de Paris. Une voix, un ton, une

vigilance qui ont déstabilisé les prévenus et décontenancé leurs avocats. Ce n'est après tout pas si fréquent. »

Un autre journaliste de « La Croix », écrivait : « Michel Desplan fut la surprise du procès Elf. La vedette inattendue de ces audiences longues de quatre mois où stars du barreau et prévenus de haut vol pensaient maîtriser le jeu judiciaire. C'était sans compter sur l'ironie mordante, l'autorité naturelle et l'esprit de synthèse de ce magistrat discret mais à poigne ». Dans « Les Échos » on relève : « C'est la vraie surprise du procès Elf. Précis, rapide, méthodique, Michel Desplan a imposé sa marque tout au long des trente-deux jours d'audience. Je n'ai jamais vu de président de cette trempe, souffle un avocat exténué ».

Les séances à l'Académie sont plus reposantes.

J'aurais pu poursuivre la revue de presse, je n'aurais trouvé que compliment et éloge à votre égard. Même le principal mis en cause dans cette affaire vous a rendu hommage : « J'ai été accueilli, j'ai été écouté, c'est la première fois que cela m'arrive en huit ans de procédure », écrit-il dans son ouvrage « *Une incarcération ordinaire* ».

L'institution judiciaire et l'Académie peuvent être fières d'avoir en leur sein un homme de loi d'une telle envergure.

Vos mérites ont été tout naturellement reconnus puisque vous avez été nommé procureur à Versailles, après un nouveau passage par Nancy, Versailles, où vous dirigerez pendant cinq ans une trentaine de parquetiers avant de rejoindre Nîmes pour occuper le poste tout aussi prestigieux de procureur général. J'ajoute que vous êtes officier de la Légion d'honneur et officier dans l'Ordre national du mérite.

Vous allez donc intégrer notre singulière maison dans laquelle se rend un vendredi sur deux à pas pressés dans une rue sombre, étroite et austère de notre ville, une étrange cohorte d'hommes et de femmes qui se réunissent pour le seul plaisir de s'écouter et de se parler. Pour

pénétrer dans ce cénacle, il vous faudra d'abord pousser la lourde porte piétonne du numéro 16 puis gravir deux étages. Une épreuve qui, en cas d'échec, est synonyme d'honorariat. Vous vous installerez enfin dans des fauteuils confortables, moelleux à souhait et propices à l'écoute, à la réflexion et à l'échange. Vous aurez trouvé le Graal mais il faut savoir, Monsieur, que l'oisiveté n'est pas la marque de cette compagnie et, si le bonheur académique se limite aux choses de l'esprit, sachez qu'il concourt à dissiper l'ignorance et faire naître entre ses membres un peu d'humanité dans un monde qui en est bien dépourvu. « Une académie n'est point destinée à enseigner ou professer aucun art quel qu'il soit mais à en procurer la perfection. Elle n'est point composée d'écoliers que de plus habiles qu'eux instruisent mais de personnes d'une capacité distinguée qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour un avantage mutuel ». Cette définition que l'on trouve dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert illustre parfaitement la nature et la richesse de nos travaux dont vous allez à présent profiter et dont vous allez nous faire profiter. Entrer à l'Académie est certes un honneur compte tenu de l'aura de notre institution dans le milieu intellectuel qui s'étend bien au-delà de notre cité mais c'est aussi une exigence qui incombe au récipiendaire, celle de mettre au service de tous ses connaissances, ses réflexions, de faire partager ses centres d'intérêt. Je n'ai aucun doute à cet égard sur ce que l'on peut attendre de votre part.

Magistrat moi-même, n'ayant occupé que des fonctions de parquetier, je vais réparer aujourd'hui une frustration, d'autant plus aisément que vous m'autoriserez ce rajeunissement :

Monsieur le procureur général, vous avez la parole pour vos réquisitions.

A son tour, Monsieur Michel Desplan prend la parole.

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mes chères consœurs, mes chers confrères,

Mesdames et messieurs.

Je ressens comme un très grand honneur d'être reçu aujourd'hui, parmi vous, au sein de l'Académie de Nîmes. J'espère me montrer digne de la confiance que vous m'avez accordée ; j'agirai et je me comporterai au sein de votre académie à cet effet et je sais pouvoir compter sur vous pour m'y aider.

Je vous remercie, M. Le Président, pour votre accueil chaleureux. Mon épouse et moi-même n'oublierons pas la qualité de la réception à votre domicile que vous nous avez réservée lors de ma visite de présentation.

Je remercie également mes parrains, MM. Charles Puech et Gabriel Audisio, pour leurs conseils ; ils seront toujours pour moi des exemples à suivre.

Bien évidemment, je remercie M. le secrétaire perpétuel pour sa bienveillance à mon égard, sa disponibilité permanente et ses précieux conseils qui m'ont tant aidé et même rassuré.

Je tiens également à associer à ces remerciements vous tous, membres de l'Académie de Nîmes, qui avez accepté de me recevoir avec gentillesse, simplicité et courtoisie lorsque je me suis présenté à vous.

Je garderai toujours en mémoire ces belles rencontres.

Quand, peu après ma prise de fonction à la cour d'appel de Nîmes, j'ai visité pour la première fois « *l'Académie de Nîmes en son Hôtel* », pour

reprendre le titre du très bel ouvrage de M. Audisio, je n'imaginai pas un instant avoir un jour le privilège d'en faire partie.

C'est vous, M. le secrétaire perpétuel, qui aviez guidé ma visite.

Tout m'avait plu : l'Hôtel, la salle des séances, ses tableaux, la bibliothèque, le fonds de cartes postales... tout.

Je trouvais que c'était un lieu où l'on devait se sentir bien et qui correspondait au demeurant à ce que j'apprécie dans la tradition et le maintien des usages.

Je ne dissimule pas en effet être très attaché à la tradition car, derrière elle, se trouvent tous ceux qui, parfois au prix de leur vie, ont voulu perpétuer la mémoire de leurs ancêtres, mais également et peut être plus encore, celle de leur croyance, de leur manière de vivre, de leurs valeurs qui, dans un destin commun, ont fondé notre Pays, la France, mais aussi une civilisation, notre civilisation.

« Au XXI^e siècle, comme XVI^e ce qui rassemble les hommes d'un même pays, de notre Pays, au-delà de tous les clivages c'est qu'ils savent la possibilité de communiquer, de s'exprimer avec des mots compréhensibles à tous, leur quête d'un destin commun » écrivait Madame Hélène Carrère d'Encausse en conclusion de son livre sur *« L'Académie Française de 1635 à nos jours, des siècles d'immortalité »*.

L'Académie de Nîmes a su perpétuer ses traditions depuis près de 350 années et je sais qu'à ma modeste place, il m'appartiendra de m'inscrire dans cette continuité.

La tradition n'empêche pas la modernité indispensable aux hommes et qui apporte tant de belles choses et permet tant de progrès et de créativité ; je pense même que la tradition peut favoriser la modernité.

Je suis assez admiratif de nos amis anglais qui savent si bien maintenir leurs usages, parfois les plus saugrenus, tout en faisant preuve de modernité et de créativité, avec ce brin de folie supplémentaire qui les a fait inventer un sport avec un ballon ovale au rebond imprévisible et dont la règle première est d'avancer vers le camp adverse en faisant des passes vers... l'arrière !

C'est au fond une belle leçon de vie que le rugby : on avance, ensemble, tout en regardant à la fois derrière et devant soi.

L'Académie de Nîmes sait pareillement maintenir ses usages mais dans la modernité. Ainsi, le protocole des séances de réception reste immuable mais son compte rendu est désormais immédiatement accessible à tous sur Internet.

Comme le disait si bien M. Emile Jourdan dans son « *Eloge pour un tricentenaire* », celui de votre Académie :

« De génération en génération, depuis près de trois siècles, les académiciens nîmois n'ont pas vécu leur mission à la manière des gardiens sourcilleux du passé. Conservant la flamme intacte, ils l'ont voulue vive et brillante et si les habitent la mesure, l'équilibre, la tolérance, ils ont fait leur cette idée qu'en tout domaine de la création, c'est le présent qui devient le passé, c'est-à-dire l'héritage ».

L'héritage de l'Académie de Nîmes est d'autant plus important qu'il est l'œuvre commune d'académiciens qui apportent à cette compagnie les richesses de leur personne et de leur connaissance : Madame Christiane Lassalle est un exemple parfait de l'apport de ces richesses à l'héritage commun de votre Académie.

Lorsque j'ai écrit ces quelques mots destinés à lui rendre hommage, madame Christiane Lassalle était encore de ce monde.

Je sais qu'elle se faisait une très grande joie de participer à cette séance de l'Académie, non pas parce qu'il y serait fait son éloge, un éloge ô combien mérité mais que sa modestie naturelle l'aurait presque contrainte à écouter, mais parce qu'elle éprouvait une très grande affection, une affection quasi filiale pour l'Académie.

La vie et ses épreuves en ont décidé autrement et, tous, nous le regrettons ; toutefois, l'âme de Christiane Lassalle est et restera toujours présente au sein de l'Académie de Nîmes.

L'Âme de l'Académie de Nîmes.

C'est un membre de votre Académie qui a prononcé ce mot à l'occasion de ma visite de présentation pour qualifier la relation qui unissait si fortement Madame Christiane Lassalle à l'Académie de Nîmes.

L'âme de Christiane Lassalle et l'âme de l'Académie de Nîmes qui, unies, ont permis de si belles choses.

« L'âme a besoin d'absorber les sentiments d'une autre âme, de se les assimiler, pour les restituer plus riches », écrivait Balzac dans *« Eugénie Grandet »*.

Unies, les âmes de Christiane Lassalle et de votre Académie se sont enrichies mutuellement.

Christiane Lassalle parlait d'ailleurs de l'Académie comme d'une personne et même d'une personne très proche, comme d'une *« Grande Amie »*, d'une *« Grande Sœur »*.

« Plus l'ami est ancien, meilleur il est », soulignait le poète latin Plaute et cette si ancienne amie qu'est l'Académie de Nîmes, vieille de près

de trois siècles et demi, a accompagné tout au long de sa vie nîmoise Christiane Lassalle, telle une sœur aînée.

Cette amitié portée à votre Académie par Christiane Lassalle avait pour corollaire l'amitié unanime de l'Académie à son égard.

Tous les membres de votre compagnie que j'ai rencontrés lors de mes visites de présentation m'ont parlé d'elle comme d'une amie, soulignant sa discrétion naturelle, sa grande simplicité, son exquise modestie, tous traits de caractère qui sont la marque des meilleurs.

Il était normal que Christiane Lassalle et l'Académie de Nîmes soient devenues amies, car toutes deux partagent des valeurs communes.

La première de ces valeurs communes est le sens de l'honneur qui fait que lorsque l'on s'engage, on le fait avec droiture et honnêteté.

L'honneur est bien plus qu'un simple code de bonne conduite, car comme l'écrit Sénèque : « *L'honneur défend des actes que la loi tolère* ».

Ce sens de l'honneur, pour elle-même comme pour l'Académie de Nîmes, Christiane Lassalle l'a toujours eu : elle est « *l'honnête homme* » du XVII^e siècle fait femme au XX^e.

L'honneur s'alliait tout naturellement chez elle à un goût prononcé pour l'application qui confinait parfois, l'avouait-elle, au zèle de la perfection ; sa rigueur dans la vie professionnelle n'a eu d'égale que sa rectitude dans la vie sociale et familiale.

Christiane Lassalle était aussi attachée aux règles de courtoisie comme au respect des bons usages, tout comme votre compagnie, dont j'ai compris en effectuant mes premiers pas en son sein, qu'elle aime à entretenir cette belle manière de vivre ensemble.

C'est un point commun qui m'unit à elle, comme le fauteuil que j'ai l'immense honneur de partager avec elle, à sa suite.

La courtoisie n'est pas seulement une manière de vivre en société ; lorsqu'elle est sincère, elle est le reflet d'une personne.

« *Apprenez la courtoisie des manières, elle est le reflet de votre cœur* », s'écrie Edmée à son cousin Mauprat dans le roman éponyme de George Sand.

La manière d'être, de vivre, de se comporter avec les autres de Christiane Lassalle était l'exact reflet de son cœur.

Madame Christiane Lassalle a mis effectivement en œuvre, ô combien, toutes ces valeurs au sein de l'Académie de Nîmes.

Reçue à votre Académie sous la présidence de M. Maurice Aliger, le 27 août 1984, à l'âge de 58 ans, après avoir été nommée correspondante dix années plus tôt, élue présidente huit années plus tard, en 1992 - le mérite n'attendant pas le nombre des années -, secrétaire perpétuel de 2003 à 2007, Christiane Lassalle a œuvré activement durant plus de quatre décennies au profit de sa « *Grande Sœur* ».

C'est ainsi qu'elle a grandement contribué à tirer d'un injuste relatif oublié le nîmois Jean-François Séguier.

Elle a participé à cet effet à la création de l'Institut Européen Séguier et s'est intéressée à l'Hôtel particulier, légué par lui à l'Académie de sa ville natale.

En 2000, Christiane Lassalle a présenté une communication sur la demeure de celui qui aura été secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes de 1765 à sa mort et qu'elle a intitulée : « *Un carrefour intellectuel de l'Europe des Lumières, la maison de Jean- François Séguier* ».

Elle a montré, par cette communication, que Séguier, tel Louis XIV à Versailles, commença par installer le jardin, qu'il dessina lui-même,

puis conçut sa maison dans le but de présenter ses collections pour en faire une sorte de musée ouvert aux nîmois et aux visiteurs de passage dans la cité des Antonins.

Elle concluait son propos ainsi :

« En confiant sa maison et ses collections aux académiciens nîmois, Séguier les chargeait ainsi de continuer son œuvre, c'est-à-dire d'assurer à jamais le rôle d'intermédiaire intellectuel entre tous les chercheurs. C'est le message qu'il nous transmet à travers les académiciens et les siècles ».

Ce rôle d'intermédiaire entre les chercheurs au travers des siècles, Christiane Lassalle le jouera à merveille au sein de votre Académie et, comme pour l'épigraphiste Séguier, elle révélera l'extraordinaire collection cédée à l'Académie de Nîmes par Henry Bauquier sur l'iconographie du Comte de Chambord.

La personnalité de ce dernier, aussi diverse que ses titres successifs, Duc de Bordeaux, Henri V, Comte de Chambord, a quelque peu fasciné Christiane Lassalle qui appréciait « *L'enfant du miracle en attendant qu'il devint l'enfant de l'exil* », selon le mot fameux de François-René de Chateaubriand.

Henry Bauquier, qui avouait « *une passion dévorante* » pour le Duc de Bordeaux dont il portait le prénom, a donné à votre Académie au soir de sa vie - il est décédé en 1952 - une sélection éclairée de l'immense collection qu'il avait conçue et réalisée tout au long de son existence sur l'iconographie du Comte de Chambord.

En procédant à l'inventaire de cette donation, composée de plus de 200 gravures et lithographies, 300 médailles, bustes, pendules, assiettes et objets divers, Christiane Lassalle a fait un travail tout autant considérable

que remarquable, dont on mesure mieux la portée à la lecture de sa communication, en 1992, intitulée : « *La collection Henry Bauquier à l'Académie de Nîmes : Une imagerie légitimiste de 1820 à 1883* ».

Elle cite dans cette communication les vers de Victor Hugo extraits de son Ode à Henri V, lesquels mériteraient d'être mieux connus de certains :

*« L'Histoire est une région de chute et de victoire,
Où plus d'un vient ramper,
Où plus d'un vient sombrer,
Mieux vaut en bien sortir, Prince, qu'y mal entrer ».*

Et Christiane Lassalle de conclure :

« Les petites images de la donation continuent à diffuser leur message, ce que savait Henry Bauquier. En les confiant à l'Académie de Nîmes, il savait que l'on serait à leur écoute et que l'on viendrait tour à tour témoigner de la grandeur d'un Prince qui soit resté fidèle à sa légende ».

Elle avait parfaitement compris que l'héritage du passé sert pour le présent et l'avenir lorsque l'on sait être à son écoute.

Christiane Lassalle a aussi participé activement comme présidente de votre Académie à l'organisation et à la tenue du X^e Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine qui a eu lieu à Nîmes en 1992.

Lors de son inauguration, elle prononcera un très beau discours rappelant le rôle de Jean-François Séguier dans la compréhension des inscriptions latines de la ville et concluant :

« La vigilance de l'Académie de Nîmes à l'égard des documents épigraphiques n'a pas failli au cours de ces

trois siècles », soulignant ainsi sa fidélité à la mission fixée par ses lettres patentes, notamment d'étude de l'Antiquité « pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les détails qu'il leur reste des ouvrages romains »

**

Madame Christiane Lassalle a marqué très tôt son attachement à l'Académie de Nîmes, bien avant d'y être reçue officiellement en avril 1984 et cela mérite d'être souligné.

Elle s'est investie dès le début des années quatre-vingt dans le classement des archives de l'Académie, travail certes passionnant mais souvent ingrat et parfois fastidieux qu'elle a réalisé avec le Docteur Edouard Drouot, archiviste de votre Académie pendant près de quinze années, et Madame Thomas-Beeching.

Ce travail a permis en 1982, à l'occasion du tricentenaire de l'Académie, la réalisation d'une très belle exposition au musée des Beaux-Arts de Nîmes où furent présentés près de 200 documents, manuscrits, portraits, gravures, peintures et images provenant du fonds des archives.

Le magnifique catalogue de cette exposition que Christiane Lassalle contribua à publier est le témoin de cet attachement et de ce travail.

Christiane Lassalle a toujours considéré ce travail d'archivage comme une mission première qu'elle s'était assignée, comme membre puis comme président.

L'œuvre aussi importante que passionnée, accomplie par Christiane Lassalle au sein de l'Académie de Nîmes et à son profit, dont je n'ai décrit que les seules manifestations les plus importantes, ne doit rien au hasard : elle est le fruit de ses nombreuses années d'études, de ses

voyages, de son expérience professionnelle, de son goût enthousiaste pour l'archéologie et, bien évidemment, de son travail inlassable.

Christiane Guichard est née le 26 janvier 1926 à Feurs, département de la Loire, au cœur du Forez, Feurs, la ville de sa naissance où elle a souhaité être inhumée auprès de ses parents.

La première salle que l'on visite au musée archéologique de Feurs, ancienne FORUM-SEGUSIAVORUM (marché des Ségusiaves - tribu gauloise du Forez) porte le nom de Georges Guichard, son oncle, esprit cultivé et d'une grande curiosité qui s'intéressait depuis toujours à l'archéologie et à l'histoire locales.

Dans son discours de Bienvenue prononcé lors de la séance de réception de Christiane Lassalle à votre Académie, le Président Maurice Aliger rapportait cette anecdote de sa jeunesse :

« Votre oncle vous faisant descendre amarrée à une corde dans une de ses fouilles ; ce fut là votre baptême archéologique », baptême par immersion pourrait-on ajouter !

Rien ne doit donc au hasard puisque, toute jeune, Christiane Lassalle s'est trouvée immergée en pleine archéologie.

Après avoir effectué ses études secondaires à Lyon et Cusset, Christiane Lassalle fera ses humanités à Clermont-Ferrand, Lyon et, enfin, Paris où elle obtiendra une double licence d'histoire et géographie et d'histoire de l'art et d'archéologie.

L'archéologie, l'une des grandes passions de Christiane Lassalle qui l'unira encore plus à la grande passion de sa vie, son mari, Victor Lassalle qu'elle épousera en 1953 et avec qui elle aura trois enfants, Pierre, Michel et Christine.

On pense aux mots d'une grande archéologue amateur, universellement connue pour ses romans policiers et également mariée à un archéologue,

Agatha Christie :

« Faites comme moi, épousez un archéologue, c'est le seul homme qui va vous regarder avec de plus en plus d'intérêt à mesure que les années passent ».

Mais avant de se marier et sitôt obtenue sa double licence, Christiane Lassalle décidera d'accomplir son « *Grand Tour* » en Italie, puis en Grèce, voyage dont elle gardera un souvenir impérissable ; un très beau voyage, disait-elle, et on ne peut que la croire.

A son retour, en avril 1952, elle est nommée conservateur du musée archéologique de Feurs, puis après son mariage, professeur d'histoire et géographie au lycée d'Autun.

En 1955, les époux Lassalle sont nommés à Nîmes.

L'histoire ne dit pas s'ils empruntent alors la voie qui reliait ces deux anciennes cités romaines et qui était connue au Haut-Moyen Âge sous le nom de Voie Bollene.

Mais il est une évidence : ils ne pouvaient que se plaire immédiatement dans notre ville car, comme le dit si bien le philosophe et membre de notre Académie Olivier Abel qui, lui aussi, a quitté sa ville d'origine pour venir s'installer à Nîmes :

« Nîmes est à l'échelle de l'Athènes de la grande époque, celle du IV^e siècle avant Jésus-Christ. Ici, il y a à la fois suffisamment d'anonymat et suffisamment de rencontres ».

Christiane Lassalle est nommée professeur d'histoire et géographie au lycée Daudet, son mari, conservateur du musée d'art et d'histoire. Elle va d'ailleurs être amenée à assurer son intérim, en 1956, lorsque Victor Lassalle partira à l'armée, en pleine affaire de Suez.

En 1957, Christiane Lassalle réalise l'inventaire du musée du Vieux Nîmes et, deux ans plus tard, devient conservateur-adjoint du musée

d'histoire naturelle et montera l'exposition : « *5000 ans de poterie à Nîmes* ».

En 1962, elle est nommée conservateur adjoint du musée d'art et d'histoire naturelle de Nîmes et va procéder, en parallèle, à la complète réorganisation du musée d'archéologie.

Elle devient aussi en 1970 conservateur du musée du Vieux Nîmes et le restera plus de quinze années durant, jusqu'en 1986.

Elle va réaliser de très nombreuses expositions dont je ne citerai que les plus marquantes :

- *Histoire des arènes de Nîmes du moyen âge à 1850*
- *Histoire de la Maison Carrée*
- *Le peintre Jules Salles*
- *Les documents sur la Réforme à Nîmes.*

Elle s'attellera, dès 1975, à l'inventaire de la collection Henry Bauquier, la grande œuvre de sa vie, véritable travail d'érudit, d'archiviste et de documentaliste.

L'Académie de Nîmes a rendu hommage à l'œuvre de Christiane Lassalle en lui remettant le 22 novembre 1976 la médaille de l'Académie et la République l'honorera en lui décernant, le 19 février 2010, la médaille de Chevalier des Arts et des Lettres et, le 13 mai 2011, celle de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite pour cinquante-sept années d'activités professionnelles.

Christiane Lassalle était membre honoraire de notre Académie depuis 2019.

Permettez-moi pour conclure d'évoquer avec vous ma première rencontre avec madame Christiane Lassalle.

C'était en réalité il y a quelques mois à peine, à l'occasion de ma visite de présentation, et je garderai toujours en mémoire le souvenir de cette rencontre.

Christiane et Victor Lassalle nous attendaient, mon épouse et moi-même, debout sur leur terrasse, me guidant pour approcher puis garer notre véhicule dans leur jardin, nous accueillant avec gentillesse et chaleur ; parlant l'un après l'autre et parfois ... l'un avec l'autre, mais toujours pour s'intéresser à nous et sans jamais ramener à eux la conversation, comme la nature humaine a tendance à l'y inciter, mais au contraire, manifestant avec sincérité leur attention à nos personnes ; enfin, nous accompagnant l'un et l'autre, l'un au côté de l'autre pour nous adresser un dernier salut et nous guider sur le chemin du retour.

Si j'ai souhaité évoquer avec vous ces moments, c'est qu'ils sont, selon moi, particulièrement à l'image de Christiane Lassalle.

D'abord, Christiane Lassalle, c'est aussi Victor Lassalle comme Victor Lassalle, c'est aussi Christiane, son épouse : un couple uni dans la vie professionnelle comme dans la vie familiale, un couple uni pour la vie comme ils l'ont été dans la direction des musées de Nîmes.

Christiane Lassalle était aussi un guide et reste un exemple à suivre comme elle l'a été dans son travail, pour ses enfants, pour ses proches, pour l'Académie de Nîmes et comme elle le sera pour moi-même, par sa modestie mais aussi son application, par sa gentillesse mais aussi sa rigueur, et par son attention aux autres.

Christiane Lassalle était enfin la fidélité personnifiée : fidélité aux siens, fidélité à son travail et à l'archéologie, fidélité à ses amis, fidélité à sa « Grande Amie », l'Académie de Nîmes.

« La fidélité est le chemin de l'honneur », écrivait Emile Zola.

Toute sa vie, Christiane Lassalle a emprunté ce chemin et a fait honneur à l'Académie de Nîmes et ce, avant même d'y être officiellement reçue,

puis comme membre résidant, secrétaire perpétuel, président et enfin membre honoraire.

Il est légitime, il est juste que par ces quelques mots, maladroits et insuffisants, il lui soit rendu honneur et hommage.

*

**

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président Michel Belin invite l'assemblée à venir féliciter notre nouveau confrère et lève la séance à 17 heures 30.

Séance du vendredi 17 décembre 2021

Lycée Alphonse Daudet. Salle Jacques Terrisse

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Michel Belin**

Cette séance est consacrée à la réception de Monsieur Marc Firoud en qualité de membre non résidant au fauteuil de notre regretté confrère Bartolomé Bennassar.

Le film de cette réception a été installé sur la chaîne *Youtube* de l'Académie, accessible depuis la page « Accueil » du site web¹.

Le secrétaire perpétuel prend la parole.

Monsieur le Président,
Madame la députée,
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,
Chères consœurs, chers confrères,
Monsieur,

Vous avez été élu académicien non résidant au fauteuil de Bartolomé Bennassar, un des plus éminents hispanisant français qui fut Président de l'université renommée de Toulouse Le Mirail. L'Académie de Nîmes est fière et reconnaissante de l'avoir côtoyé. L'installation d'un nouvel académicien est un jour de fête pour notre Compagnie. Elle manifeste

1 - <https://www.academiedenimes.org/>

à la fois le renouvellement et la continuité de notre institution plus que tricentenaire, créée en 1682 par lettres patentes du roi Louis XIV.

Cher Marc,

C'est une joie et un honneur de vous accueillir.

On ne présente pas Marc Firoud. Le rayonnement de votre famille au sein de notre ville est tel que chacun, ici et bien au-delà, vous connaît.

Je partage avec vous le privilège d'avoir été un élève de ce lycée.

Ce soir, nous saluons avec plaisir Robert Chamboredon qui fut votre professeur lorsque vous étiez ici même en classe préparatoire.

Autant dire que vous êtes ici chez vous. Je remercie vivement M. le proviseur d'avoir permis cette réception au sein de ce magnifique lycée.

Je rappelle que le film de cette réception sera installé sur la chaîne Youtube de l'Académie qui est facilement accessible depuis le site web.

Traditionnellement, la réception se poursuit dans les salons de l'hôtel de l'Académie. Aujourd'hui, nous pourrions adresser nos félicitations en partageant un moment de convivialité dans cette salle.

Je laisse donc la parole à notre président pour le discours de bienvenue.

Le président accueille notre nouveau confrère en ces termes :

Monsieur,

Aujourd'hui est un événement heureux. J'ai l'immense plaisir de vous accueillir parmi nous en qualité de membre non résidant au fauteuil du grand historien, Bartolomé Bennassar.

L'installation d'un nouvel académicien est un moment important, sans doute le plus important dans la vie de notre institution et le plus agréable pour le président. Nous avons tous pris connaissance de votre curriculum vitae et vos parrains, Simone Mazauric, Jean-Louis Meunier et Alain Aventurier ont déjà souligné vos qualités et vos mérites qui ont permis votre élection.

Mais il n'en reste pas moins une certaine curiosité et une impatience non feinte qui nous animent aujourd'hui. Nous allons vous découvrir un peu plus et avoir ainsi une idée plus précise de votre personne et de l'enrichissement qu'elle va nous procurer.

Vous êtes né à Nîmes le 16 juin 1985. Votre père était professeur d'éducation physique à la faculté des sciences et techniques des activités physiques et sportives de Montpellier et votre mère, d'origine bretonne, est toujours en activité au sein d'un établissement bancaire. Vous avez une sœur aînée, Lucie qui exerce le métier artistique de coloriste de bande dessinée.

Vous avez donc 36 ans et s'il me plaît d'insister sur votre âge, c'est pour souligner évidemment qu'il contraste dans une compagnie où la moyenne d'âge est bien supérieure. Cette fraîcheur et cette jeunesse que vous instillez rejaillissent sur l'ensemble de notre assemblée. Nous aimerions plus souvent procéder à l'élection de membres aussi jeunes mais si nous ne le faisons pas, c'est essentiellement, je crois, pour deux raisons :

La première est que l'âge permet d'appréhender la qualité d'un parcours de vie remarqué tant sur le plan intellectuel que tout simplement humain ; l'élection est en quelque sorte une consécration qui clôt une tranche de vie, dite active sur laquelle on peut porter un regard qui permet d'évaluer la qualité et la capacité du futur académicien.

La deuxième est plus pragmatique, voire égoïste : ce n'est qu'après la cessation d'une profession que l'on devient disponible pour consacrer

du temps au fonctionnement de notre institution qui repose d'une part, sur le rôle des commissions et d'autre part, sur les communications qui permettent un véritable échange des savoirs. Tout nouvel académicien doit pouvoir s'impliquer dans le travail de l'Académie. Contrairement à ce que beaucoup pensent, nous sommes ouverts à toutes suggestions, innovations, propositions innovantes pour peu que celui qui les émet s'attelle à les mettre en œuvre et à entraîner avec lui d'autres confrères.

Mais ces arguments ne seraient-ils pas des arguties pour ce qui vous concerne à regarder votre itinéraire universitaire, comme à souligner les dispositions qui vous animent en nous rejoignant ? Certainement.

Vos attaches nîmoises sont si fortes qu'il ne fait aucun doute que la distance, qui aujourd'hui nous sépare, sera à peine un obstacle à votre présence physique parmi nous. Grâce aux moyens actuels de transmission, rien ne s'oppose à votre contribution à nos travaux et, d'ailleurs, vous m'avez confié que vous pensiez déjà à des communications.

Revenons à votre enracinement nîmois. Après vos études au lycée Montaury, aujourd'hui Albert Camus, vous intégrez les classes préparatoires du lycée Daudet. Beaucoup de parents, légitimement ambitieux pour leur progéniture, s'imaginent que seules des études dans les prestigieux lycées parisiens conduisent à l'intégration dans les grandes écoles. Vous êtes la parfaite illustration qu'il n'en est rien. Daudet, m'avez-vous dit, c'est un esprit de famille ; ce n'est pas la compétition, c'est l'émulation portée par de véritables maîtres qui savent mettre en valeur ce qu'il y a de meilleur en chacun d'entre eux. Permettez-moi de saluer ceux qui, aujourd'hui, sont présents dans cette salle et qui ont tenu à vous rendre hommage. A mon tour de les féliciter pour leur engagement, l'amour de leur si beau métier et leur dévouement pour que le goût du travail et de l'effort, l'esprit de curiosité et l'amour des livres permettent à chacun, au-delà de la simple transmission des savoirs et quelle que soit son origine sociale, d'accéder au plus haut niveau.

Vous passez des concours et vous êtes admis en deuxième année de « *Sciences po* » à Aix-en-Provence mais n'étant pas encore définitivement fixé sur votre avenir, vous pensez alors devenir enseignant, vous terminez une licence d'histoire à l'université d'Aix. En troisième année de sciences politiques qui se déroule à l'étranger - pour ce qui vous concerne, ce sera l'université de Grenade - parallèlement, vous achevez cette fois une licence de géographie-aménagement à l'université de Toulouse. Vous décidez alors de préparer des concours administratifs et vous terminez les deux dernières années de Sciences politiques, tout en vous inscrivant en master de droit public à l'université de Toulouse. Vous suivez une nouvelle fois un enseignement à distance pour acquérir une solide culture juridique, tout en préparant le concours d'entrée à l'École nationale d'administration que vous réussissez en 2010. Vous avez 25 ans. Vous intégrez une des plus prestigieuses écoles qui forment les hauts fonctionnaires. Vous êtes sans doute un des derniers élèves de celle-ci puisque le Président de la République entend la remplacer, école qui ne délivre aucun diplôme mais simplement autorise ses lauréats à revendiquer le titre « d'ancien élève de l'ENA ».

Chacun pourrait légitimement croire que vous en aviez fini avec vos études. Il n'en fut rien. En 2018, vous obtenez une licence de philosophie après avoir suivi les cours par correspondance de l'université de Reims. A quand une licence de lettres, de langue ou d'histoire de l'art ou que sais-je encore ? A 33 ans, vous avez une carte d'étudiant tout en occupant des postes à responsabilité dans la haute fonction publique.

Vous êtes l'auteur d'un ouvrage sur le droit de la fonction publique et vous écrivez régulièrement des articles à caractère juridique dans des revues spécialisées. Vous avez également participé aux XXVII^e Rencontres méditerranéennes-Albert Camus où vous avez prononcé une communication intitulée : « *Albert Camus, lecteur de Jose Ortega y Gasset* », philosophe espagnol républicain. Un tel exercice donne un aperçu de l'étendue et de la diversité de vos connaissances.

A Paris, vous rencontrez celle qui deviendra votre épouse et qui est née à Nîmes. Elle exerce aujourd'hui, dans la capitale, la profession d'assistante sociale au sein d'une fondation à vocation sociale et médico-sociale. De cette union, pour comble de votre bonheur à tous les deux, est née à Paris - nul n'est parfait - une petite fille, Ysé, au mois de juillet dernier.

Votre parcours universitaire impressionnant n'est dû qu'à une intelligence brillante et à une force de travail exceptionnelle. Nul ne le contestera ; pourtant un concours de circonstances tout à fait imprévisible est venu vous apporter peut-être le petit coup de pouce qui vous a permis d'intégrer une des plus grandes écoles de notre République. Lorsque vous étiez élève à l'IEP d'Aix, le conseil d'administration de l'école était présidé par Philippe Seguin, alors premier président de la Cour des Comptes. Philippe Seguin, ancien élève de Daudet et de l'IEP d'Aix, avait voulu démontrer qu'en venant de province on pouvait, comme lui, réussir l'ENA. Il avait permis, chaque année, à deux des meilleurs élèves de la classe préparant le concours d'entrée à l'ENA d'effectuer un stage à la Cour des Comptes de plusieurs mois afin de se familiariser avec les exigences de la haute administration. Vous figuriez parmi les deux premiers élus et quelques jours seulement après votre arrivée rue Cambon, vous appreniez votre admissibilité. C'est alors que Philippe Seguin à qui le nom de Firoud n'était pas étranger, demanda à quelques conseillers énarques de vous préparer à l'exercice du grand oral. La réussite fut totale puisque vous obteniez à cette épreuve la note exceptionnelle de 18 sur 20. Je précise que ce n'est pas vous qui m'avez donné cette information. Une marque de modestie qui vous honore.

Cet événement marqua Philippe Seguin au point que le procureur général près la Cour des Comptes dans l'hommage qu'il lui rendit lors de son décès, y fit référence. Vous m'avez transmis ce discours, aussi me permettrai-je de citer le passage faisant allusion à votre succès et surtout au retentissement qu'il a eu chez Philippe Seguin.

« Et puis, il y a un autre événement [le premier événement est le décès de sa mère], cette fois-ci un événement heureux. Au mois de décembre, il a appris qu'un jeune stagiaire, Marc Firoud, était reçu à l'ENA. Comme lui, il s'était préparé à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Philippe connaissait son grand-père, Kader Firoud, parce qu'il avait été l'entraîneur de Nîmes Olympique, l'une des équipes auxquelles Philippe s'était attaché. Nous devons remercier les auditeurs qui, en préparant ce stagiaire à l'oral de l'ENA, ont contribué à son succès. Celui-ci a sûrement été une des dernières grandes joies de Philippe. Il s'est sans doute reconnu dans ce jeune homme qui, comme lui, aimait le football, comme lui, venait d'Aix-en-Provence et, comme lui, entrait à l'École nationale d'administration. Je me dis que peut-être, non dans la conscience mais au moins dans l'inconscient de Philippe, ces deux événements - la mort de sa mère et la réussite de ce jeune étudiant - lui signifiaient que la boucle était bouclée et qu'après une existence harassante, le temps du grand repos était venu ».

Qui aurait pu imaginer que votre succès à l'ENA ait eu une telle répercussion, aurait ainsi touché, voire ému le président d'une des institutions les plus prestigieuses de notre État ?

Il n'est pas plus bel hommage indirect qui pouvait vous être rendu et vous l'avez compris. Si cela fut possible c'était, en partie, grâce au nom que vous portez, Firoud.

Kader Firoud, votre grand-père, évoque chez des personnes de ma génération, pour peu qu'elles aiment le football, les heures glorieuses de Nîmes-Olympique, les dimanches après-midi à s'époumoner au stade Jean Bouin pour encourager son équipe, les rivalités toutes sportives entre Nîmes et Reims, des noms de footballeurs qui ont marqué à jamais l'histoire du club, bref un âge d'or que l'on n'est pas près de retrouver et que l'on doit, en grande partie, à votre grand-père.

Kader Firoud est né à Oran en 1919. Il est instituteur mais, très vite repéré pour ses qualités footballistiques, il signe un contrat à Toulouse.

Sa carrière qui s'annonçait brillante (il a été sélectionné en équipe de France) sera interrompue en 1954, année où il est gravement blessé dans un accident de la route. Il devient entraîneur de Nîmes-Olympique en 1956 et restera fidèle à son club, à sa ville, au maillot sur lequel figurait l'emblème, un crocodile, pendant presque trente ans. Il est à jamais lié à l'histoire du club.

Le nom de Firoud entre aujourd'hui à l'Académie et, avec lui, tout un passé de notre ville, grâce à vous. Nul doute que Kader serait fier de son petit-fils à qui il a appris à jouer au football en dribblant entre les arbres, plantés dans le jardin de la propriété familiale de Fons-outre-Gardon, et avec lequel vous ne manquiez aucun match à la télévision.

Je suis convaincu que vous vous ferez un prénom dans les plus hautes sphères de l'État. Toutes les conditions sont réunies pour que vous réalisiez une brillante carrière. Vous l'avez débutée au sein de la direction de la fonction publique et, pendant quatre ans, vous avez été maître de requêtes en service extraordinaire au Conseil d'État.

Vous êtes actuellement chargé de mission au secrétariat général du gouvernement, responsable du pôle « fonction publique, réforme de l'État, éducation nationale, enseignement supérieur, recherche, espace jeunesse et sports ».

Je vais vous laisser à présent la parole pour ce qui s'apparente par certains aspects à un grand oral mais ne soyez pas trop inquiet car on vous attendait. Vous serez reçu par applaudissements. Ils seront nourris. Je les entends déjà.

A son tour, Monsieur Marc Firoud prend la parole.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame la Députée,
Monsieur le Conseiller départemental,

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Monsieur le Proviseur,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs,
Chères et chers amis,

1. – Il me revient à présent l'honneur de perpétuer une « bizarrerie respectable ».

C'est par ce trait d'humour que, dans leur pièce *L'habit vert*, Flers et Caillavet ont qualifié l'éloge académique : en effet, n'est-il pas curieux de vous entretenir d'une personne – Bartolomé Bennassar – que vous avez connue tandis que, pour ma part, je ne l'ai jamais rencontrée ?

Cet honneur revêt les habits d'une leçon et parmi les plus belles : celle de ressentir une admiration profonde, mêlée d'affection, malgré la distance à jamais imposée par l'espace et le temps. Peut-être même un sentiment d'amitié.

Faire l'expérience de cette forme de rencontre, issue d'une lente imprégnation de paroles et de mots, a été la première joie offerte par votre Académie. Est-il alors suffisant de commencer par vous exprimer ma gratitude ?

Mesdames et Messieurs les Académiciens, je souhaite vous remercier pour m'avoir accepté parmi vous, et particulièrement mes parrains : MM. Alain Aventurier, notre cher secrétaire perpétuel, Bernard Cavalier qui fut, il y a quelques années, mon pédiatre et dont je salue l'élection récente comme président, et Jean-Louis Meunier, qui – entre autres facéties – me permit de m'évader de l'E.N.A le temps d'un week-end camusien à Lourmarin où naquit notre amitié.

Je tiens aussi à saluer chaleureusement M. Michel Belin, qui vient de prononcer son dernier discours en qualité de président de l'Académie, pour la gentillesse avec laquelle il m'a reçu rue Dorée.

2. – Par où commencer l'éloge de BB ? Comment parler avec justesse d'un homme qui fut un personnage (car ce fut, « malgré lui, un personnage » – me glissa l'un de ses amis, le Pr. Martinez Cobo), aussi complexe et fécond ?

L'étymologie peut être d'un secours précieux. La Légende dorée – le célèbre recueil médiéval de Jacques de Voragine – donne le « la » à propos du prénom « Bartolomé » : Bartholomeus viendrait de bar (« fils »), tholos (« sommet ») et moys (« eaux ») : il est donc le fils de « celui qui suspend les eaux » (Dieu) ; il est celui qui élève haut les esprits des docteurs afin qu'ils répandent vers le bas les eaux de leur enseignement. La seconde étymologie renvoie à la profondeur de la sagesse... Savoir, sagesse : le saint qu'est Barthélémy est bien pourvu.

BB fut fidèle à de tels auspices.

Son humanisme, sa puissance de travail, ses scrupules à l'égard de la liberté, de la raison et de la vérité dessinent, à l'encre indélébile, les premiers traits de B ; sa curiosité, son énergie, ses passions, son souci de l'amitié et des autres en font un grand vivant à l'ample culture. Cet homme, humble des connaissances qu'il œuvra à partager jusqu'au soir de sa vie, fut immense par sa simplicité. Ne s'agit-il pas d'un homme exemplaire... doté d'une sagesse « bartholoméenne » ?

En 2018, peu avant son départ pour l'Autre Rive, BB s'est raconté dans ses Pérégrinations ibériques. Dans cette mise en scène autobiographique se loge toute la modestie de notre homme qui fait jouer un rôle démesuré à la chance, au hasard, et fait presque silence sur l'ininterrompu travail qu'il dut accomplir pour devenir un éminent historien. Toutefois, ce témoignage balise un chemin que nous n'emprunterons qu'accessoirement : en effet, il ne s'agit pas ici de doubler à l'oral ce qui peut se retrouver là-bas à l'écrit. Car c'est à l'homme B, lui qui demeure moins connu que le grand hispanisant, qu'est consacré notre éloge académique.

Comme me le confia le Pr. Jean-Pierre Amalric, collègue et ami de B, « sous ses aspects chaleureux, se logeait un homme pudique voire discret ». B fut un homme multiple, non réductible à l'historien, à l'affût du monde, vivant de ses curiosités, nourri de ses enthousiasmes.

Ainsi que le font les architectes, je vous propose, dans cet éloge, de prendre un parti, de choisir un axe. Je le dis sans fard : B fut une figure de « Nîmois idéal ». Soyons clairs : l'idéal n'est pas le réel. Mais l'exemple d'une figure idéale suscite une sorte de tension, de dynamique, qui va de l'actuel que nous œuvrons à dépasser, à l'accompli que nous cherchons à atteindre.

Bien entendu, il est un piège à éviter : Robert Chamboredon, ami de B, qui dirigea sa thèse, ancien président de votre Académie, l'un de mes « maîtres » du Lycée Daudet, m'a mis en garde : attention à ne pas essentialiser ! Mais, sous son contrôle, une conclusion s'est bel et bien imposée : s'il s'agit d'évoquer un intérêt marqué pour l'histoire, allié à une passion du football et de la tauromachie, alors oui, il y a du sens à parler de BB comme d'une figure de « Nîmois idéal ».

D'abord, B fut un grand « Nîmophile ». Il ne s'en cachait pas, lui qui écrivit de façon touchante, dans son livre sur le maître du toreo Antonio Ordoñez : « J'éprouve pour ma ville natale un attachement qui ressemble à de l'amour . » Et l'amour de B n'était pas platonique : ses amis m'ont raconté qu'il épargna, dès le début de sa carrière, ses droits d'auteurs pour acquérir un appartement à Nîmes – rue du Grand Couvent – afin d'y arpenter l'écusson du centre-ville, notamment lors de vibrantes férias ou en rentrant du stade Jean-Bouin (puis de celui des Costières).

Correspondant dès 1992, peu après sa retraite universitaire, BB se félicitait, à l'occasion de son élection en qualité de membre non-résidant en 1999, d'être reconnu comme « un citoyen nîmois à part entière, n'ayant jamais oublié cette ville qui lui tient à cœur » . Votre compagnie garde d'ailleurs en mémoire la diversité et la richesse de ses propos : depuis le récit du procès du protestant Antoine Amphoux devant l'Inquisition,

jusqu'à la Movida madrilène, en passant par ses « Réflexions sur les mariages à la Cour des Habsbourg » ou encore son commentaire éclairé de l'ouvrage *Dare l'Anima* (qui, pour les curieux, traite de l'infanticide en Europe) de l'historien Adriano Prosperi.

3. – Est-il déjà temps de brosser le portrait de B en historien ? Parce que le Nîmois est un « reboussier », selon la définition de Jean Paulhan transmise (et régulièrement pratiquée) par ma grand-mère Janine, je vous propose plutôt un « contre-pied ». Rendons hommage à B en partant de sa géographie personnelle, avant de « brinder » à ses passions : la tauromachie, le football et l'écriture. Et c'est ensuite, par surcroît, que son œuvre d'historien prendra tout son relief.

Né à Nîmes en 1929 – l'année de lancement des *Annales*, cette école qui renouvela l'histoire et qu'il fera sienne –, B vécut dans une ville touchée par la crise des années 1930 puis par la guerre. Il fut marqué par la figure de son père majorquin, qui fit beaucoup d'efforts pour s'intégrer dans le Midi, avant de rencontrer sa mère nîmoise. Une question se pose : faut-il voir une influence paternelle dans son « attirance irrésistible pour l'Espagne » ? Pas spécialement, répond Lucile B – sa femme de toujours.

Certes.

Mais la circonstance nîmoise eut, je le crois, toute sa part dans l'attrait de B pour l'histoire ibérique. D'ailleurs, ne cite-t-il pas, en épigraphe de son roman *le Coup de midi*, le « Yo soy yo y mi circunstancia » d'Ortega y Gasset ? Franchissons un pas supplémentaire : B identifie juin 1940 comme repère que pour écrire que, jusqu'alors, il « croyai[t] que l'histoire se réfugiait dans les livres ». Mais son cours dramatique n'a-t-il pas surgi sous les yeux du jeune Bartolomé, lorsque sa grand-tante, Mme Marcelle Cantier, directrice de la revue *Toros* – connue du mundillo sous le surnom de Miqueleta – hébergea des réfugiés espagnols dans son appartement de la rue Emile-Jamais ?

Il est difficile d'interpréter le silence de B sur sa véritable rencontre avec l'histoire. En tout cas, B croisa a priori la marche de l'Histoire dans les rues de Nîmes dès avant l'étrange défaite de 1940. Mais Nîmes, qui fut son épiceutre affectif, ne saurait suffire – loin s'en faut ! – à arrimer notre homme au monde. Car BB cultiva partout de nombreux jardins.

En effet, après avoir traversé, étudiant puis jeune professeur, toute l'Occitanie, Toulouse devint sa ville d'élection et d'exercice, une fois titularisé à l'Université. Rares sont ceux qui savent qu'il refusa de quitter la Ville Rose pour Paris, où un poste en Sorbonne lui fut proposé. Il n'en dit mot dans son égo-histoire, ce qui n'est pas neutre : sans doute B a-t-il refusé la rançon implicite d'une telle nomination, qui fut de se trouver pris dans des « jeux de pouvoirs », à distance desquels toujours il parvint à se maintenir. C'est aussi un signe objectif que sa géographie personnelle se trouve résolument orientée vers le Midi.

En contrepoint de ces villes animées où B s'est plu à vivre, il fut, comme André Chamson, un amoureux des Cévennes, qui l'ont envoûté dès son plus jeune âge. Lassalle fut le cadre salvateur de ses vacances d'enfant ; le Pont-de-Montvert son refuge d'adulte. Ce Désert aux aquatiques fils d'Ariane permit à B de se ressourcer, et les gours cachés du Tarn devinrent les compagnons de son apaisement, lorsqu'il frisait le « burn-out », épuisé par un rythme de travail frénétique. Dans le temple vert des Cévennes, l'Espérou tient, et tiendra, une place à jamais particulière. Ses proches le savent : B y repose, aux côtés de son fils Jean dont le décès tragique demeura l'ombre de sa vie.

Cette géographie « bennassarienne » serait incomplète si son goût du voyage n'était point abordé. Qu'il s'agisse de l'Espagne, découverte sans le sou en correo, des pourtours de la Mare Nostrum, de la Norvège ou des Andes, ils furent innombrables. Avec Carthagène, cette ville de l'extrême occident dont il fut charmé, se trouve symbolisé un autre versant de notre homme : le Bennassar d'outre-Atlantique qui arpenta avec bonheur et parfois intrépidité l'Argentine, la Bolivie, le Pérou,

le Mexique ainsi que « toutes les Colombies ». Il faudrait y ajouter le Brésil, où B enseigna l'histoire quelques mois comme visiting profesor.

Vous l'avez compris : le Pr. B n'était pas homme de cabinet, mais un « homme du contact » : avec les mondes espagnols et latino-américains qu'il a tant étudiés et parcourus ; avec les archives, auxquelles ses voyages l'ont aussi mené pour de fructueuses recherches ; avec les émotions que la nature offre, aux quatre coins du monde et dont B a parlé dans ses mémoires de pêcheur *Les rivières de ma vie*. Avouons qu'il fallait aussi, à cet égard, un sens aigu du contact car, pour citer Cervantès : « On ne prend pas de truites sans se mouiller les braies »...

« Homme du contact », B fut aussi, pour reprendre un mot de Robert Chamboredon, un « homme affable ». Sa vie n'est ombrée d'aucun artifice ; toujours, il demeura le même avec les puissants comme avec les misérables. Sa conviviale attention, sa constante disponibilité s'est manifestée par un sens du débat, une culture de l'échange. Ses proches en ont témoigné par tant d'anecdotes : B, ce « pluri-passionné », savait raconter avec verve, écouter chaleureusement, communiquer l'enthousiasme. Pour ses raisons, il fut un grand pédagogue et un professeur estimé de ses élèves.

Pour ce professeur réputé, les invitations à des colloques – aux Etats-Unis, en Europe, au Maghreb – furent innombrables. Mais je voudrais vous faire part d'exemples plus simples et, de mon point de vue, plus significatifs.

Porté par les innovations d'après 1968, BB proposa à l'Université de Toulouse un enseignement – relativement inédit à l'époque – à plusieurs voix, avec Jean-Pierre Amalric et Alain Ducellier, consistant à assister au cours de ses collègues et à pouvoir y intervenir à tout moment. Lui, comme ses deux collègues, ont voulu s'exposer au débat d'idées devant une promotion, ce qui signifiait aussi s'obliger à une préparation impeccable de ses cours, défendre son point de vue par le débat et, le cas échéant, accepter de remettre en cause ses connaissances. Les étudiants

expérimentaient, en quelque sorte, la construction vivante d'un savoir en assistant à des échanges de Haute Grèce restés mémorables.

Le sens pédagogique de B s'exprima aussi en-dehors des murs de l'Université. A Nîmes, B est ainsi intervenu devant le Cercle nîmois d'études hispaniques : en témoignent le *Midi Libre* du 10 février 1957, pour y parler de « Madrid au Siècle d'or » et celui du 2 mars 1962, qui annonce une conférence intitulée « L'Espagne, une énigme historique ». A Toulouse, parmi les sollicitations acceptées de bon cœur, le Pr. José Martínez Cobo, figure de l'exil républicain, m'a raconté – fait méconnu – que B participait aux émissions d'une radio locale pour partager, avec les auditeurs, ses connaissances historiques et commenter l'actualité de l'Espagne.

4. – Nous l'avons vu : l'ego-histoire officielle de B parle beaucoup par ses silences. A cet égard, la place marginale laissée à l'art taurin y est inversement proportionnelle à son importance dans la vie personnelle de B. Comme Lucile B me l'a glissé malicieusement : « Il n'était pas Nîmois pour rien »... et BB a lui-même écrit : « Le Nîmois que je suis ne pouvait demeurer indifférent à ce phénomène si organiquement lié à l'hispanité ». D'ailleurs, sa bibliothèque personnelle de tauromachie n'était pas à Toulouse... mais à Nîmes.

La culture tauromachique fut l'un des axes de sa vie. L'ouvrage qu'il publia avec Pierre Dupuy, consacré à la sœur de sa grand-mère maternelle, Marcelle Cantier (Miqueleta), est peu connu. Pourtant, cette figure féminine marqua le jeune B, elle qui fut la mère de son cousin et ami Francis Cantier (surnommé Paquito), lequel dirigea notamment la revue *Toros*. Ajoutons d'ailleurs que les nombreux textes écrits par BB en tant qu'aficionado pour cette revista restent à rassembler. Avis aux amateurs !

C'est par son Histoire de la tauromachie, trouvée sur une étagère de la bibliothèque de mes parents, que j'ai lu pour la première fois B.

Clair, complet, documenté – autrement dit : « bennassarien » –, l'ouvrage s'est aussitôt imposé comme une référence. Même s'il ne l'évoque pas dans son ego-histoire, BB fut sans doute comblé de l'initiative prise en 2000 par la Real Maestranza de Caballería de Ronda – la plus ancienne des maîtrises royales de cavalerie d'Espagne – de traduire cet ouvrage en espagnol. Au même moment, ou presque, BB réécrivait d'ailleurs, sous la direction de Robert Bérard, un condensé d'histoire de la tauromachie en y intégrant les années 1990 . Ses conclusions qui lient l'avenir de la corrida à celui des toros demeurent d'actualité.

Concluons cet aparté tauromachique par deux observations. D'abord, B est resté secret à propos de la reconnaissance de l'excellence de son *afición* par le *mundillo* le plus éclairé. En effet, il fut honoré du privilège, à vrai dire extraordinaire pour un non-espagnol, de tenir le discours inaugural de la *Féria* de Séville : le « *Pregón* de la *Semana Santa* ». Son « *Pregón* » vaut également pour les confidences livrées sur sa passion du *toro*.

Outre la référence à ses origines nîmoises – décidément ! –, B insiste sur l'influence de Fernand Braudel, son maître, qui indiqua au jeune thésard : « Celui qui prétend étudier l'histoire de l'Espagne et des Espagnols ne peut se passer de la danse, des vins d'Espagne et des toros. » Quant à la tauromachie, les consignes de Braudel furent suivies à la lettre par B... mais l'histoire ne dit pas s'il excella aussi en matière de danses et de bons vins.

Il est un autre silence assourdissant dans son égo-histoire : l'absence de mention de son Ordoñez, sous-titré « La magie du souvenir ». C'est un essai court, ému, vif, à la mémoire des *faenas* d'anthologie du *torero* de Ronda. Qui veut comprendre B ne peut passer à côté de ce témoignage qui, en parlant du rythme, du temple, de la vérité du *Rondeño*, fait immédiatement signe vers la sensibilité de B. L'éminent historien y écrit qu'Ordoñez savait arrêter le temps avec une cape, ce rectangle de couleur, dérisoire et miraculeux . La tauromachie est bien l'un des itinéraires secrets vers l'homme B.

5. – Une autre passion doit être évoquée : son amour pour le football et le Nîmes Olympique. Lucile B m'a confié que son mari était toujours resté abonné au club, prenant le train pour aller voir les matchs à Nîmes.

A propos du football, évoquant sa nomination inattendue à la rentrée 1951 comme jeune professeur au collège de Rodez, alors qu'il devait être affecté au lycée d'Agen, B prend soin de raconter qu'il dut annoncer en catastrophe sa défection à son équipe (ce qui, sur le moment, le contraria) avant d'ajouter, avec le recul de l'âge : « Je jouais mal, étais totalement dépourvu de technique [et] je courais beaucoup ». Avec humour, B comprit alors que son équipe avait manifestement pu s'en remettre ! Et Lucie B de me glisser : « Ce n'était pas jouer qui l'intéressait », mais les joies de la camaraderie, la satisfaction de l'effort physique et le respect de l'éthique sportive.

De façon touchante, José Martinez Cobo m'a décrit comment son amitié avec B s'est nouée sur les terrains dans un match opposant les Jeunesses sportives espagnoles à l'Association sportive Mermoz-Bonnefoy. Je suis sensible à ce souvenir car, comme le Pr. Martinez Cobo me l'a glissé : « A Toulouse, Kader Firoud, c'était quelqu'un à cette époque ». Je me plais à songer que B a applaudi, encouragé et parfois sifflé, les matchs de l'équipe entraînée par mon grand-père. D'ailleurs, outre le Nîmes Olympique, le Toulouse Football Club fut la seule équipe au sein de laquelle mon grand-père a été joueur avant d'être entraîneur. De là à penser qu'il y avait un chemin inattendu, retrouvé par votre Académie, entre Nîmes et Toulouse, de B à Firoud, je franchis volontiers le pas...

6. – Pour progresser de l'homme à l'historien, il faut à présent évoquer l'écrivain. Selon Lucile B, écrire était, pour lui, « une nécessité personnelle ». Lire BB, c'est admirer la qualité de son écriture. N'a-t-il pas mis sa plume fluide et percutante – j'allais dire : « non-académique » – au service de ses travaux ? Ce talent ne lui a-t-il pas permis d'écrire ses ouvrages d'une traite – ou presque – par la mise en branle toujours inspirée de matériaux méthodiquement rassemblés ?

Mieux : c'est son style séduisant et vivant qui attira l'attention de Braudel, qui fut le directeur officieux de la thèse de B sur Valladolid et qui lui conseilla de « lâcher sa plume » pour s'exprimer, avec rigueur mais plaisir, en historien accompli. Il y a bien, à cet égard, une proximité entre Braudel et B ; et ce qu'a déclaré Maurice Druon, sous la Coupole des Immortels, à Braudel pourrait aussi valoir, dans une certaine mesure, pour B : « Vous êtes un écrivain superbe. Et un écrivain très contrôlé, ce qui va ensemble », voyant en Braudel un classique.

B était-il lui aussi, à sa façon, un « classique » ? Poursuivons la citation de Druon : « Les classiques avaient l'art de communiquer leur savoir avec élégance, et de se faire entendre de tout esprit convenablement meublé. Le savoir, durant le dernier demi-siècle, s'est immensément enrichi. Mais l'élégance, la qualité, l'aisance de l'écriture se sont dégradées, et l'on dirait, dans maints ouvrages, que la connaissance y est entassée pour l'usage des seuls spécialistes. Vous avez, vous, retrouvé la grande voie classique, faisant, par un usage inné de la composition et de l'écriture, que vos connaissances innombrables soient si agréablement présentées que chacun puissent en bénéficier » .

Mais il ne suffit pas d'avoir du style. Il faut aussi de l'inspiration, de l'intelligence et de l'imagination dans la conduite du récit. Les romans de B, dont il faut remarquer qu'aucun ne se déroule en Espagne, manifestent un sens aigu de la psychologie humaine. Comme Vélazquez, l'écrivain B a peint l'homme tel qu'il est : admirable lorsqu'il éprouve sa liberté, sincère dans l'amour, lâche quand il tombe dans le déshonneur. Alors parcourons, pour quelques instants dans cet éloge, les contrées littéraires du monde de B.

Son premier roman, le Baptême du mort, fut salué par la critique et adapté au cinéma. D'ailleurs, les droits du film, sélectionné au Festival de Cannes, permirent à B de s'offrir un chalet à l'Espérou. Difficile de ne pas évoquer les références « bennassariennes » dont le livre est pétri : l'on y suit un jeune militaire « qui n'a jamais cru à la mort et qui a

toujours cru à sa chance » (comme un certain Ordoñez), qui s’amuse à faire croire à des gamins jouant au football dans des rues désertes qu’il est un joueur du Nîmes Olympique, amoureux d’une Lucette (tiens, tiens), et qui partage sa chambre avec un ami lozérien « qui a dans ses rêves plus de truites que n’en peuvent contenir toutes les rivières miraculeuses de Lozère ». Le commissaire de police, qui enquête sur un meurtre, ressemble à un « genre de Philippe IV peint par Velasquez » qui s’obstine à reconstruire contre les « évidences » admises, l’enchaînement rigoureux et logique des faits car, dit-il : « L’hypothèse est aussi nuisible au policier qu’à l’historien : elle écarte l’un et l’autre de la vérité »...

Mentionnons le Coup de midi. Ce roman magnifie le Pont-de-Montvert et ses alentours. Soutenu par une plume chatoyante, il anticipe les descriptions de pêcheur livrées par B, quarante ans plus tard, dans *Les rivières de ma vie*. Luc Verdier, un pêcheur solitaire dont la rivière d’élection est donc le Tarn, s’y voit d’ailleurs proposer par un Académicien (de Paris) l’écriture d’un livre sur la pêche à la truite ! Le B, amoureux de la nature, se retrouve dans ce Verdier. Or, ce personnage appartient à ceux que René Char a nommés les « Transparents » : un homme d’amour, digne, entier, ennemi juré des discours mortifères diffusés par des « intellectuels ». Si B estima que ce roman était le moins construit, le romancier-historien y interroge l’attitude des hommes pendant l’Occupation. Rude, mais généreux, intransigeant, mais libre, Verdier symbolise une éthique cévenole dans laquelle B put se reconnaître.

Je ne m’attarderai pas sur *Une fille en janvier*, dont le récit se déroule à Toulouse en fidélité à la géographie de B. En revanche, *Toutes les Colombes*, aux accents kesseliens, est abouti. B y livre le récit d’un groupe révolutionnaire arpentant la région sauvage des llanos. Les personnages bigarrés qui composent ce groupe, la psychologie glaciale de leur chef, le dénouement halluciné de cette épopée avec l’irruption du « Fou Blanc », sorte de Zarathoustra des Andes, prophète du futur, nourri d’une méditation sur la Violence des hommes, en font une

réussite. Ce roman, écrit à la fin des années 1970 avant d'être remisé par B pendant une vingtaine d'années faute d'éditeur, fut un succès littéraire (d'ailleurs traduit en espagnol). Comme quoi, certains trésors gisent dans les tiroirs !

Terminons par un livre inclassable : les Tribulations de Mustafa des Six-Fours, omis dans l'« ego-histoire » de B. Ici, les frontières entre littérature et histoire se brouillent. Car ce roman respire l'histoire, la rend présente. L'on y suit les aventures de François Cocardon, un varois devenu renégat au hasard des courses méditerranéennes. Écrit à la première personne comme le journal d'un homme de ce temps, ce roman contient une part de mystère : s'agit-il de la reproduction d'un document trouvé dans un fonds perdu ? L'histoire de François-Mustafa est-elle une extrapolation à partir d'un bout de passé rendu à la postérité grâce à une archive ? B, familier de l'histoire des renégats, a-t-il tout inventé, avec méthode et précision ? Au fond, l'essentiel est ailleurs : en effet, la conjonction des talents littéraires et du savoir historique de B projette son lecteur dans le monde méditerranéen du XVI^e siècle.

7. – Partis de l'homme, nous voilà arrivés à l'historien. L'histoire fut une passion pour B – celle dont il fit, avec bonheur, son métier. Ses travaux ont donné lieu à tant d'ouvrages et d'articles qu'il paraîtrait illusoire de les évoquer. Privilégions une balade buissonnière dans son œuvre avant qu'une vue d'ensemble se dégage progressivement.

Notre chemin débute par sa thèse sur Valladolid au Siècle d'Or. Ce travail précurseur ouvrit le chantier de l'histoire urbaine en Espagne à l'époque moderne. Vous devinez l'influence que B exerça sur des générations d'historiens d'espagnols, mais pas uniquement. Lors de son discours de réception, prononcé il y a dix ans, Robert Chamboredon a rappelé sa place aux côtés des travaux de Pierre Chaunu sur Séville et l'Atlantique, de Pierre Vilar sur La Catalogne à l'époque moderne et d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur Les Paysans du Languedoc.

Dans ce théâtre qu'est Valladolid à l'époque de Charles Quint et Philippe II, B identifie une mentalité qui produisit un « style de vie » fondé sur un idéal picaresque que chacun, pauvre ou riche, a désiré atteindre ou imiter et qui a conditionné les valeurs de Vallisolistans du XVI^e siècle. Il conclut que l'histoire de Valladolid, par ses mœurs, préfigure celle de Madrid sous le règne de Philippe IV. L'historien met à jour ainsi les premiers germes de la décadence, tâchant de répondre à une question qui fascine les hispanistes : comment expliquer le lent, mais régulier, effondrement de ce qui fut le plus grand Empire que l'histoire moderne ait connu ?

Les conclusions du Valladolid de B demeurent encore débattues . Il est plus étonnant de constater l'utilisation récente de sa thèse dans le débat d'idées sur la crise des « gilets jaunes » : en somme, la France d'aujourd'hui serait comparable à l'Espagne décadente. Si B n'a pas pu dire son mot sur la chose, je doute que la corporation des historiens soit convaincue... En tout état de cause, le Valladolid de B suffirait à couronner une œuvre. Pour B, ce fut l'ancrage solide d'un arbre dont les diverses branches ne cessèrent de se déployer : intuitions dans la recherche des sources, rigueur de sa méthode d'exploitation des archives, goût du débat historiographique, clarté synthétique dans la présentation des résultats, art du portrait, enfin, par lequel il donne à la vie d'une personne valeur de norme sociale.

Son ouvrage ultérieur sur L'homme espagnol déploie à l'échelle de l'Espagne, et sur plusieurs siècles, les intuitions du Valladolid pour comprendre les raisons de l'évolution divergente entre l'Espagne et les autres pays d'Europe. Attentif à l'étude de la vie quotidienne, B souligne l'importance, aux côtés d'un « temps du travail » étudié par les historiens, du « temps de vivre : celui de la prière et du culte, de la nourriture et de la boisson, de la fête et du divertissement, du voyage, des relations humaines et des amours . » Inscrit dans le courant de l'histoire des mentalités, l'ouvrage de B offre aux lecteurs une étrange sensation de proximité avec les hommes du passé.

De même, dans le Siècle d'Or espagnol, B poursuit son étude d'un « apogée politique qui excédait vraisemblablement les forces de l'Espagne ». Ce livre, où B s'illustre par sa culture, demeure une synthèse de référence sur le XVI^e siècle espagnol. Il faudrait aussi mentionner Le temps de l'Espagne, co-écrit avec Bernard Vincent, qui constitue l'autre synthèse de B sur l'Espagne impériale, ainsi que le manuel, bien connu des étudiants, sur le XVI^e siècle co-écrit avec Jean Jacquart. Enfin, l'Histoire de Madrid, le dernier travail majeur d'historien de B, n'est-elle pas un clin d'œil à « son » Valladolid (puisque'il y démontrait que celle-ci fut, au XVI^e siècle, la préfiguration de celle-là) ?

Il est un autre sillon discret mais structurant : ses Recherches sur les grandes épidémies dans le nord de l'Espagne à la fin du XVI^e siècle. Derrière ce titre austère se loge un travail fondateur. B comprend le trésor que constitue, pour les historiens, l'étude des épidémies. S'intéressant à la peste, B constate qu'elle fut une « affaire d'Etat », révélatrice des sociétés du passé où s'imbriquent des aspects médicaux, démographiques, économiques, sociaux, religieux, psychologiques, urbains et politiques. A l'échelle des individus, B note que l'attitude face à la peste marque un « moment de vérité » ... ce qui n'est pas sans faire penser à Albert Camus. Disons-le : pour celles et ceux qui, dans le futur, feront l'histoire de la pandémie actuelle, ces « Recherches » constituent une référence. Sur un plan méthodologique, B y dévoile l'atelier du travail d'historien et propose des pistes pour faire de ce sujet, « qui défie l'effort individuel », une entreprise collective. Rien de surprenant selon le Pr. Amalric, tant B « avait le sens du collectif » et « était convaincu qu'il ne pouvait pas tout faire tout seul ».

En effet, le travail en équipe fut une autre de ses constantes : en témoigne l'Inquisition espagnole. Pour l'historien, l'« avènement d'une nouvelle génération de chercheurs qui ont compris la nécessité de retourner aux sources, d'utiliser de façon exhaustive les sources les plus massives et de les aborder avec une mentalité (...) ethnologique » permet de renouveler l'étude de l'Inquisition. B poursuit : « Les travaux de mes

étudiants m'apparurent d'une telle nouveauté et d'une telle qualité que j'aurais considéré comme une véritable malhonnêteté intellectuelle de les utiliser sans qu'ils soient associés directement à l'entreprise. » Où comment des étudiants ont vu leurs travaux publiés, avec ceux de leur professeur, chez Hachette ! Loin des imprécisions de la légende noire, l'analyse documentée de l'efficacité de l'Inquisition, par l'occupation de l'espace et la pression psychologique, davantage que par l'usage de la torture ou de la peine capitale, modifie le regard sur cette institution.

Il faut mentionner cet autre projet collectif de B : l'incontournable Histoire des espagnols, qui n'est pas une histoire de l'Espagne, mais de la population, des hommes, du temps « vécu ». Poursuivons par son dernier ouvrage collectif : L'Espagne de l'immobilisme à l'essor. Je suis moins convaincu : là où les contributions de jeunes historiens en devenir à l'Inquisition espagnole, s'harmonisent à merveille, cet opus de spécialistes stratifie des apports brillants, mais sans cohérence d'ensemble. Pour un profane, la réussite est moindre, ce qui donne à penser : les impératifs de publication dans la recherche l'auraient-ils emporté sur l'esprit de découverte, tributaire de sources nouvelles, de l'historien ? Sans doute est-ce là une exception qui confirme l'orientation constante de ses travaux, souvent précurseurs.

Avec un certain sens du défi et de la liberté, B n'a d'ailleurs pas hésité à explorer de nouvelles contrées dans l'espace comme dans le temps – au-delà de l'époque moderne ou de l'Espagne.

Dans l'espace ? Avec son collègue toulousain, Richard Marin, B a co-écrit une Histoire du Brésil qui constitue la première synthèse en français sur les cinq siècles de l'histoire brésilienne. Autre exemple ? Le lit, le pouvoir et la mort. L'historien y examine le destin d'environ cent vingt reines, princesses ou encore archiduchesses dans l'ensemble des monarchies de l'Europe occidentale, depuis la Renaissance jusqu'au siècle des Lumières. B témoigne de leur vie cruelle qui, sauf rares exceptions, ne rencontrèrent ni l'amour ni la liberté. Faut-il parler d'une

forme de féminisme dans ce travail historique ? Lucile B ne le croit pas : « Il tenait à l'humanité complète, pas uniquement aux femmes. » En tout cas, B a su éclairer, avec justesse et lucidité, la place occupée par les femmes dans le passé du monde : son Cortès, par exemple, redonne sa place à Malintzin, l'amour indienne qui contribua étroitement à la réussite politique du conquistador.

Qu'en est-il des prises de risque de B dans le temps ? « Je ne me juge pas condamné au champ clos des siècles passés » , a-t-il écrit. Aussi B s'est-il invité dans le passé récent de l'Espagne, et ce dès l'Histoire des Espagnols. Mais sa notoriété en la matière fut acquise après la retraite universitaire, avec son Franco et son étude de référence sur La guerre d'Espagne et ses lendemains – récompensée du Grand Prix Gobert de l'Académie française. Il s'agit de l'une des plus remarquables réussites de son œuvre d'historien, parfois mieux connue par le public que ses travaux d'histoire moderne.

Ajoutons à ce panorama Les Lances de Breda, consacré au chef d'œuvre de Vélasquez. Dans Les Lances, B transgresse les limites disciplinaires pour goûter à l'histoire de l'art. Sa connaissance des mouvements artistiques du Siècle d'Or met à la portée de tous la composition du tableau et sa dimension historique. Nul hasard : Lucile B m'a confié que, « parmi ses facettes d'écrivain, l'art occupait une place importante. » Une fois ce petit livre refermé, le regard sur Les Lances change, gagne en intensité, en profondeur – en humanité.

B consacra à Vélasquez sa dernière biographie. Sur mon exemplaire, acheté de seconde main, figure une dédicace manuscrite : « Personnage multiple moins lisse qu'on ne l'a dit »... ce qui ne pouvait qu'attirer B ! Il s'amusa d'ailleurs à l'incarner dans une émission mythique de France culture consacrée à une exposition du maître . Or, Vélasquez, c'est le génie de la lucidité – du regard cru, sans fard, libre – qui rend les puissants (Philippe IV, Innocent X) à leur mortelle précarité et rehausse les humbles à leur vibrante dignité (Les Borrachos). Déjà, chargé

d'enseignement, B aimait à mobiliser l'art dans ses cours d'histoire. Plus tard, devant l'Académie de Toulouse, il a renouvelé l'exercice à propos de La Vierge du Cerro toile anonyme conservée à Potosi en Colombie. La culture artistique de B, son rapport à l'art, dessine-t-elle le départ d'un nouveau chemin ?

Tout éloge ayant ses limites, je communiquerai plus tard devant votre compagnie quelques réflexions sur ses biographies : Franco, Cortès, Don Juan d'Autriche, Vélasquez. Notre traversée s'achève-t-elle ? Pas tout à fait, car il demeure un sentier à explorer : celui qui mène aux ouvrages écrits à quatre mains par Lucile et BB. Parmi ceux-ci, il est un grand livre, dédié à la mémoire de Fernand Braudel : Les Chrétiens d'Allah, le plus « bennassarien » des livres de B.

Cette recherche menée en couple, dont Lucile B m'a dit « garder un excellent souvenir », ajoutant qu'il fut un « livre important pour Bartolomé », concrétise les principes qui fondent l'approche et la démarche historiques de B. Tout d'abord, l'étonnement : d'où vient l'assourdissant silence de la recherche sur l'histoire des renégats, ces Européens convertis de gré ou de force à l'Islam ? Pour les B, il ne s'agit pas de « censure idéologique, comme s'il eût été inconvenant de manifester un intérêt quelconque envers des gens qui avaient «trahi» leur patrie, leur religion ou leur culture » ; il s'agit d'un défaut de corpus, tant « la défaillance des sources signifie l'agonie de la mémoire collective ». Par sa rigueur dans l'exploitation des archives, Les Chrétiens d'Allah s'inscrivent dans le sillon méthodologique tracé par les Recherches sur les grandes épidémies.

En outre, les B posent un regard distancié sur les querelles entretenues entre les défenseurs de l'histoire sérielle et les avocats des études de cas, « l'exemple même de ces faux débats dont les historiens français sont, croyons-nous, trop friands ». Les uns et les autres sont renvoyés dos à dos, les « deux méthodes [étant] également indispensables » : « L'étude de cas ne saurait devenir la panacée de la recherche historique tandis

que l'histoire sérielle n'est pas condamnée à gommer les différences, à dissimuler les oppositions, à exclure les non-conformistes ». Quoiqu'influencé par Braudel, qui demeurera son maître, B ne fut pas un homme de chapelle. Les Chrétiens d'Allah, façonné et organisé pour articuler histoire sérielle et études de cas, illustre d'ailleurs la pertinence de cette approche.

Sur le fond, les B y montrent les porosités qui existent entre les aires culturelles à travers la variété des destins individuels. Ce constat n'a pas été du goût de certains. De part et d'autre de la Méditerranée, Les Chrétiens d'Allah ont dérangé, jusqu'à les unir contre lui, des traditionalistes catholiques et musulmans. Cette circonstance renforça B dans la conviction que cette recherche tapait juste. En tant que romancier, B n'a-t-il pas d'ailleurs persisté et signé dans la mise en lumière de l'histoire des renégats avec ses *Tribulations de Mustafa des Six-Fours* ?

Écrit pour le plus grand nombre, comme le *Christophe Colomb* publié peu après, le 1492 des époux B constitue un travail utile à tout apprenti historien. Avec clarté, les B illustrent l'opposition entre le « temps recréé » (le processus de formation de notre vision actuelle de l'année 1492) et le « temps vécu » (la perception de cette année par les contemporains). La richesse explicative de cet écart entre la « représentation mentale » et l'« existentiel de 1492 » vaut leçon d'histoire. Notons la constance de B qui, dans la méditation conclusive sur l'année 1492, en fait une « date symbolique mais [une] fausse rupture » et consacre l'année 1520 comme la bascule vers l'avènement d'une nouvelle époque... affinant la démonstration présente dans son *XVI^e siècle* coécrit vingt ans plus tôt !

8. – D'abord partis de l'homme pour ensuite évoquer l'historien, une vue d'ensemble se dégage désormais sur le monde de B. Je vous propose de porter le regard vers trois directions.

La première de ces directions conduit à la considération attentive des autres. Sans doute l'approche de l'histoire par les mentalités, qu'avant

même les Annales un certain Unamuno avait pressentie en parlant d'« intrahistoire » , ainsi que la démarche artistique de Vélazquez ont-ils résonné en B par leur tension concrète et vivante vers l'homme, dans sa précarité, ses failles, ses lâchetés, ses espoirs, son honneur, sa dignité. Dans son travail d'enseignant, ses romans, ses œuvres et, au-delà, dans sa vie tout court, B est resté d'une profonde empathie à l'égard de ses prochains.

La deuxième direction mène au souci de la probité, de la sincérité. Dans ses œuvres d'historien, B n'a pas cherché à plaire. Il a cherché la vérité. Ce faisant, il a illustré une noble qualité : celle que Marc Bloch a appelée la « propreté intellectuelle » . Cette probité de B est marquée du sceau d'une conviction : la recherche scrupuleuse de la vérité fondée sur une enquête serrée, sérieuse, sincère, c'est-à-dire argumentée et contradictoire peut, sinon mener au juste, du moins éloigner des dogmes.

Toute la démarche de B incarne cette parabole du philosophe Lessing : « Ce qui fait la valeur d'un homme ce n'est pas la vérité qu'il possède ou croit posséder, mais ses efforts loyaux pour l'atteindre ; et que si Dieu tenait dans sa main droite la vérité et dans sa main gauche l'ardeur toujours vivante à la recherche du vrai, dût même cette ardeur être condamnée à errer toujours (...), il s'élancerait avec humilité vers sa main gauche (...). » B s'étonna, chercha, questionna, sonda ; il n'a pas erré dans son œuvre, tant il apporta aux autres.

La troisième direction pointe vers la passion, la curiosité, l'ouverture d'esprit. Avec une énergie colombine, B a découvert des continents du passé, car exploré, car fouillé, car travaillé. Au fond des gours comme dans les fonds d'archives, B est demeuré un enthousiaste. C'est un trait de caractère inaltérable qui rend B si amical. D'où vient cette vitalité fondamentale ? D'une personnalité nourrie de vertus que B nous transmet en héritage : le courage, l'application, la sincérité dans l'engagement, qui fondent l'honneur du toreo comme celui du « grand » Nîmes Olympique ; le goût du défi et de la liberté, qu'il cultiva jusqu'au soir de sa vie ; mais aussi l'humilité, la modestie, la pudeur, la simplicité.

Ces trois directions peuvent imprégner tout honnête homme. Et c'est pourquoi B fut un exemple ; un « Nîmois idéal ». A destination des élèves de classes préparatoires qui nous font la joie d'être ici, je dirai en écho à ce précieux legs : trouvez, par vous-mêmes, peut-être en vous-mêmes, votre propre axe à partir du souci des hommes, du respect de la vérité et du sel de l'enthousiasme.

9. – Il faut conclure. La tradition commande de parler de soi. J'irai à l'essentiel, ne voulant vous faire dire, comme Einstein un jour où il assista à un discours interminable : « Je viens de me faire une nouvelle idée de l'éternité » .

En passant par la voie des concours de Nîmes à Aix-en-Provence et jusqu'à Strasbourg et Paris, je veux témoigner de la méritocratie républicaine. Mon attention va, à nouveau, aux lycéens qui sont parmi nous : n'oubliez jamais d'où vous venez, cherchez des exemples à suivre, et non à imiter, n'opposez pas les racines et les ailes. Je suis Nîmois, et c'est ici, sur les bancs du Lycée Daudet, que le « déclic » s'est produit.

Comme B, je suis un exilé de la Tour-Magne, vivant à Paris avec ma femme et ma fille. Mais à Nîmes demeurent mes racines. Mes parents, ma sœur, ma nièce, mon neveu y vivent, comme mes amis d'enfance et d'adolescence. De par ma culture familiale, où le respect de l'institution scolaire joue un rôle essentiel, l'histoire et les valeurs de notre République m'ont intimement forgé.

Toujours soutenu par mes proches, élève besogneux, je n'ai cessé de croire aux vertus de l'école... même s'il m'est arrivé, comme d'autres, d'avoir un rapport, disons, distancié aux obligations scolaires. A la vérité, je dois beaucoup à mes professeurs de l'école Jean-Jaurès, du collège Jean-Rostand, du Lycée Montaury et, bien entendu, de la classe préparatoire du Lycée Daudet. Les enseignants pensent parfois que les élèves les oublient une fois l'année terminée. Je ne le crois pas ;

lorsqu'un professeur parvient à insuffler un soupçon de confiance, ses élèves s'en trouvent positivement transformés.

Tout au long de mes études, j'ai chéri le plaisir d'apprendre. Avec le temps, cet enthousiasme pour la connaissance s'est mué en vif intérêt pour la philosophie. Art du raisonnement, discipline de curiosité, la philosophie est école de dialogue et de liberté. Je la crois plus que jamais indispensable dans le monde qui vient. Dans mes communications, je soumettrai à la collégialité amicale mais exigeante de votre compagnie le fruit de quelques libres réflexions, dont certaines pourraient concerner des penseurs espagnols, ce qui aurait plu, sans doute, à B.

10. – En me recevant, vous honorez ma famille. En m'accueillant au siège de B, vous me faites un privilège qui oblige, dont il me faudra être digne, et vous m'offrez la possibilité de cultiver, avec vous, grâce à vous, mon jardin. Si l'Académie s'inscrit dans l'héritage d'or des Lumières, qui demeure un horizon pour chacune et chacun, et charge les siens de travailler, pour citer les statuts, « au point de vue de l'utilité publique », je tâcherai d'y participer loyalement. Pour le fonctionnaire que je suis, je vois dans cette mission la noblesse de l'intérêt général.

Permettez-moi de finir sur un poème de René Char qui m'est cher :

« Dans mon pays, les tendres preuves du printemps et les oiseaux mal habillés sont préférés aux buts lointains.

La vérité attend l'aurore à côté d'une bougie. Le verre de fenêtre est négligé. Qu'importe à l'attentif.

Dans mon pays, on ne questionne pas un homme ému.

Il n'y a pas d'ombre maligne sur la barque chavirée.

Bonjour à peine, est inconnu dans mon pays.

On n'emprunte que ce qui peut se rendre augmenté.

Il y a des feuilles, beaucoup de feuilles sur les arbres de mon pays. Les branches sont libres de n'avoir pas de fruits.

On ne croit pas à la bonne foi du vainqueur.

Dans mon pays, on remercie. »

Alors, à mon tour, je vous remercie.

*

**

Après les vifs applaudissements de l'assemblée , le président Michel Belin invite l'assemblée à venir féliciter notre nouveau confrère et lève la séance à 17 heures 30.

Achévé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86



Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes
du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépot Légal : 2^e trimestre 2022
le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secrétaire Perpétuel

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

R

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin 2021

n° 162